

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

Les effets liés à l'exploration et l'exploitation des ressources naturelles sur les nappes phréatiques aux Îles-de-la-Madeleine, notamment ceux liés à l'exploration et l'exploitation gazière

6210-10-001

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. MICHEL GERMAIN, président
M. JACQUES LOCAT, commissaire

**ENQUÊTE ET AUDIENCE PUBLIQUE
SUR LES EFFETS LIÉS À L'EXPLORATION ET L'EXPLOITATION
DES RESSOURCES NATURELLES
SUR LES NAPPES PHRÉATIQUES AUX ÎLES-DE-LA-MADELEINE,
NOTAMMENT CEUX LIÉS À L'EXPLORATION ET L'EXPLOITATION GAZIÈRE**

PREMIÈRE PARTIE

VOLUME 2

Séance tenue le 15 mai 2013 à 13 h 30
Centre récréatif de l'Étang-du-Nord
1349, chemin de La Vernière
L'Étang-du-Nord

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 15 MAI 2013	
SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI	
MOT DU PRÉSIDENT	1
PRÉSENTATION DE LA COMMISSION GÉOLOGIQUE DU CANADA	9
M. Nicolas Pinet	
PRÉSENTATION DE GASTEM (via Skype).....	19
M. Raymond Savoie	
PÉRIODE DE QUESTIONS	
M. RAYMOND GAUTHIER	29
REPRISE DE LA SÉANCE	
Mme ANNIE LANDRY	44
M. PAUL HÉBERT	51
M. LÉONARD CHEVRIER.....	68
QUESTIONS DE LA COMMISSION	76

**SÉANCE DU 15 MAI 2013
SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI
MOT DU PRÉSIDENT**

5 **PAR LE PRÉSIDENT:**

10 Mesdames et messieurs bonjour et bienvenue à cette deuxième séance de l'audience publique portant sur les effets liés à l'exploration et l'exploitation des ressources naturelles sur les nappes phréatiques aux Îles-de-la-Madeleine, notamment ceux liés à l'exploration et l'exploitation gazière.

Bienvenue également aux personnes qui suivent nos travaux sur Internet.

15 Tout d'abord, nous allons faire une revue des personnes-ressources qui sont disponibles pour répondre aux questions du public et de la Commission.

20 Bien entendu, tout comme hier nous avons trois (3) représentants du MDDEFP auxquels s'ajoute pour cet après-midi et ce soir monsieur René Therrien, donc qui est professeur à l'Université Laval et qui est un ingénieur en hydrogéologie.

25 Alors nous avons toujours un représentant du ministère des Affaires municipales qui est ici ainsi que sur place un représentant du ministère des Ressources naturelles, donc à la table qui est à la gauche de la Commission.

30 La table qui est à la droite, donc nous avons des représentants de l'Agglomération des Îles-de-la-Madeleine, nous avons des représentants d'Hydro-Québec, un représentant de la Commission géologique du Canada, un représentant de Mines Seleine.

35 Également, il y a d'autres personnes aussi qui sont disponibles via Skype, notamment monsieur Raymond Savoie de Gastem qui pourra répondre aux questions cet après-midi et ce soir.

Nous avons aussi un représentant du ministère des Ressources naturelles qui est rejoignable par Skype et un autre qui est rejoignable par téléphone.

40 Alors je fais aussi un rappel, il y aura deux (2) présentations en début de séance qui vont être faites, donc une par la Commission géologique du Canada et une autre par Gastem.

45 Avant de poursuivre également, je vais faire une revue. Certains points ont été discutés hier soir entre la Commission et certaines personnes-ressources, donc je vais faire une revue, disons

40 groupe par groupe, s'il y a des compléments d'information à donner à la suite de questions qui ont été posées hier ou s'il y a des documents qui sont obtenus.

Je vais débiter par le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, monsieur Michon, avez-vous des précisions à apporter?

45

PAR M. PIERRE MICHON:

50

Oui. D'une part, je mentionne qu'on a déposé en copie papier et en copie électronique toutes les études hydrogéologiques qu'on avait répertoriées. On a aussi fait la liste pour le soin, si on veut, de la sténotypie, on n'a pas besoin de tout reprendre, la liste fait partie aussi des documents PDF déposés.

55

Je peux énumérer les études. Donc une étude de Dessureault et Simard, "Hydrogéologie des Îles-de-la-Madeleine", 1970; une étude de Poulin, "Étude hydrogéologique des îles de Grosse-Île et de Grande-Entrée, Îles-de-la-Madeleine", les annexes de cette étude-là; étude de Sylvestre, "Étude par modèles mathématiques des nappes souterraines de la Grosse-île et des îles de Grande-Entrée, Îles-de-la-Madeleine"; il y a une carte Sylvestre, là, qui explique aussi l'hydrogéologie; les deux (2) études de Chouteau et Intissar 2010 et Chouteau, Bouchedda et Madani 2011, "Développement d'une méthodologie de suivi de l'impact des changements climatiques sur les eaux souterraines pour les Îles-de-la-Madeleine, phase 1 et phase 2".

60

Il manque une étude qui est dans la liste, c'est une étude de Brisebois qui est plus une étude de géologie, "Lithostratigraphie des strates thermocarbonifères de l'archipel des Îles-de-la-Madeleine; on devrait trouver le PDF, là, aujourd'hui ou demain.

65

Également, j'ai déposé en format PDF une fiche sur la contamination de la centrale thermique d'Hydro-Québec. J'ai fait relire cette fiche-là par Hydro-Québec et on est d'accord avec le contenu.

70

Il y a une fiche sur les aires protégées aux Îles-de-la-Madeleine accompagnée d'une carte et il y a aussi la fiche sur l'aire marine protégée aux Îles-de-la-Madeleine; donc c'est deux (2) fiches différentes et il y a aussi une carte.

75

Pour répondre à la question au niveau de l'aire marine protégée, les lagunes font partie de l'aire marine mais non le milieu terrestre.

Il y a monsieur Miousse de Parcs Canada qui connaît bien le dossier – évidemment, monsieur Laniel pourra bien expliquer qu'est-ce qui en est au niveau des aires protégées – mais

80 monsieur Miousse m'a invité à donner de l'information lui-même, là, de fournir de l'information sur ce qui est à l'étude actuellement pour l'aire marine protégée.

PAR LE PRÉSIDENT:

85 La personne, le nom de la personne, c'est?

PAR M. PIERRE MICHON:

Luc Miousse de Parcs Canada.

90 **PAR LE PRÉSIDENT:**

OK. Il est sur place...

PAR M. PIERRE MICHON:

95 Il est dans la salle, oui.

PAR LE PRÉSIDENT:

100 ... donc la personne est ici, très bien, donc pourra donner des précisions de côté-là, très bien.

PAR M. PIERRE MICHON:

105 Sur le contenu de notre fiche, monsieur Miousse connaît bien le contenu de la fiche, la description, là, au niveau de l'aire protégée.

110 Donc pour la question des études, j'ai pas eu de réponse de matin, mon contact chez moi a pas pu, on s'est pas parlé, la question des pressions de l'externe, si on veut, là, anthropiques par rapport à l'aire marine protégée, je sais pas si monsieur Miousse peut amener des éléments d'information sur cette question-là. À votre demande, là.

PAR LE PRÉSIDENT:

115 C'est ça, on va faire la revue puis on pourra inviter monsieur Miousse; c'est bien monsieur Miousse, si j'ai bien compris votre nom, pourra faire une petite précision.

PAR M. PIERRE MICHON:

120 Un dernier point! Pour ce qui est de, j'avais parlé d'un document, "Urgence-Environnement", j'ai pas encore obtenu le document mais je vais l'avoir demain certainement. C'est un petit document vulgarisé qui a été déposé par notre ministère dans le contexte d'un groupe de travail avec la Commission des Grands Lacs, alors on s'assurait qu'on avait un bon plan d'urgence d'intervention coordonné avec les États américains et l'Ontario.

125 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Très bien, merci.

PAR M. PIERRE MICHON:

130 Pardon, un autre point! Je vais laisser monsieur Ouellet parler, c'est concernant la responsabilité de l'UQAR, là, dans les études à venir, les études qu'ils veulent faire prochainement, là, sur les Îles.

135 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Très bien.

PAR M. MICHEL OUELLET:

140 Oui. La question avait été posée parce qu'on parlait d'une étude en cours à venir concernant les changements climatiques de la part de l'UQAR. Les informations que j'ai obtenues, c'est vraiment succinct, là, mais peut-être – donc c'est un projet qui est en cours qui concerne le recul des falaises aux Îles-de-la-Madeleine, puis un autre qui devrait commencer à la fin de l'été ou à l'automne concernant plus les questions d'aménagement de territoire.

145 Donc c'est deux (2) projets qui sont réalisés par l'UQAR puis le pilote de ces deux (2) projets-là – mais également il y a d'autres projets qui sont en lien avec l'érosion côtière et les changements climatiques – le pilote de ces projets-là, c'est monsieur Pascal Bernatchez de l'UQAR, de la Chaire de recherche en géoscience côtière. Donc je pense que c'est une personne qu'on pourrait contacter au besoin pour obtenir plus d'information, je pense qu'il est très connu aussi ici aux Îles.

150 Puis on m'a aussi informé qu'Ouranos travaille aussi dans le cadre d'un vaste projet qui est financé par Ressources naturelles Canada sur les écosystèmes côtiers du golfe du Saint-Laurent, et ça porte sur le golfe donc c'est un peu loin, là, par rapport au lien sur la question des eaux

155

souterraines touchant aux Îles-de-la-Madeleine, là. Donc c'est un projet plus global touchant l'ensemble du golfe.

160 Puis ensuite, il y avait eu une question posée à propos d'un graphique qui est présent dans l'étude qui a été déposée avant la tenue des audiences, là, le rapport de madame, préparé par l'UQAR, une station piézométrique, station Boisville où la série piézométrique se terminait en 1986.

165 C'est pour vous dire que, bon, je vous avais mentionné hier soir que le ministère a suivi plusieurs puits d'observation avec des instruments de mesure qui permettaient un enregistrement quotidien des variations des niveaux d'eau. Donc on possède ces données-là, bon, c'est variable, ça commence, ça remonte dans certains cas jusqu'à 1968 puis ça s'est terminé en 95 mais bon, pour différentes stations, là, c'est pas nécessairement 68 à 95 tout le temps, là.

170 Alors on pourrait vous déposer les fichiers Excel qui contiennent toute la série de données, tous les niveaux d'eau finalement, l'élévation du niveau d'eau dans ces stations puis qui comprend aussi un graphique, là, avec les fluctuations pour les périodes de suivi. Donc on pourrait déposer à la Commission ces fichiers Excel.

PAR LE PRÉSIDENT:

175 Très bien, je vous remercie.

Du côté du ministère des Ressources naturelles.

PAR M. FRÉDÉRIC DUBÉ:

180 Concernant la question des points géodésiques, j'ai convenu avec les analystes de la Commission qu'une demande serait adressée par la Commission au Bureau de l'arpenteur général du Québec.

PAR LE PRÉSIDENT:

185 Nous allons faire une demande par écrit. Très bien, merci.

190 Du côté du ministère des Affaires municipales, rien de spécial?

PAR M. RÉNALD MÉTHOT:

195 Non, il y avait rien de spécial.

PAR LE PRÉSIDENT:

Très bien, je vous remercie.

200 Du côté de l'Agglomération des Îles, monsieur Hubert?

PAR M. JEAN HUBERT:

205 Oui, bonjour. Hier, vous nous demandiez le programme de suivi au niveau des nappes d'eau souterraine par le groupe Madelin'Eau, alors ça ça a été déposé, c'est un document de soixante (160) pages. Dans les premières pages, on détaille le programme de suivi qui est proposé par Madelin'Eau et dans les, je dirais, cent vingt (120) suivantes, là, ce sont les détails, là, de certains piézomètres, certains nouveaux puits. Et on a également des relevés, là, piézométriques, conductivité et température de l'eau.

210 Au niveau de l'aménagement des nouveaux puits, on a déposé les documents PDF qui donnent les détails où sont situés les nouveaux puits, donc c'est tous les détails du certificat d'autorisation, la demande de certificat d'autorisation, avec les endroits et les essais de pompage qui ont été réalisés sur ces puits proposés là.

215 Au niveau du suivi des effluents pour les eaux usées, vous nous avez demandé ça hier, ça va être déposé cette semaine, donc les effluents des eaux usées.

220 La liste des règlements pour la protection des eaux souterraines. D'une part, ce qui a déjà été déposé, c'est des extraits du schéma d'aménagement de la municipalité des Îles et également des extraits des règlements d'urbanisme qui concernent l'eau potable.

225 Et pour la protection des eaux de distribution au niveau du réseau d'eau potable, ça a été déposé en dix (10) copies à madame LeBlanc cet après-midi.

230 Vous aviez également posé comme question de vérifier la recharge par rapport à l'utilisation. Le ministère du Développement durable parle d'obtenir les niveaux piézométriques depuis 1968; nous, on pourrait quand même vous fournir, là, des données de niveaux piézométriques. Il y a quand même un travail d'extraction de données et de travail, là, donc ça c'est pas réalisé, mais on pourrait vous fournir ça prochainement pour les piézomètres qui sont situés au pourtour de nos puits d'exploitation.

235 Et le dernier point, c'est le plan d'urgence! On a eu un petit pépin informatique à la municipalité ce matin, bien d'ailleurs depuis hier, là, mais on devrait être capable de vous sortir ça d'ici la fin de la semaine.

PAR LE PRÉSIDENT:

Je vous remercie.

240 **PAR LE COMMISSAIRE:**

245 Bon, monsieur Hubert, peut-être qu'il y avait aussi une petite demande qu'on aimerait vous faire concernant les données. Ce serait à savoir si vous auriez en main un graphique qui montrerait par exemple l'augmentation prévue des besoins, donc soit populations et industries ensemble, et dans un autre axe, donc les besoins en eau et ainsi que la capacité prévue de l'aquifère? Disons les prévisions à long terme, c'est un genre de diagramme de gestion pour montrer un peu dans quelle direction vous allez en termes de capacité, etc.

250 **PAR M. JEAN HUBERT:**

D'accord. Je peux faire un complément pour répondre à une partie de la question.

255 Il y a le plan directeur d'eau potable qui a été préparé par la firme BPR qui a été déposé en format PDF, et dans ce document-là dans les premières pages, vous avez un résumé donc de la demande prévue pour les trente (30) prochaines années en mètres cubes d'eau. Et ensuite, bon, plus en détail, là, au niveau des pressions et débits par réseau.

260 Pour la deuxième partie de la question, on va voir ce qui est possible de faire, là, de combiner les deux (2), donc demande et disponibilité de l'aquifère.

PAR LE PRÉSIDENT:

Très bien, merci.

265 Du côté d'Hydro-Québec.

PAR Mme GENEVIÈVE CLOUTIER:

270 La fiche technique qui est remise par le MDDEFP concernant la décontamination du site de l'ancienne centrale répond à la question que vous nous aviez adressée hier.

PAR LE PRÉSIDENT:

275 Nous allons voir la fiche et au besoin on pourra vous revenir. Parfait, merci.

PAR Mme GENEVIÈVE CLOUTIER:

Ça me fera plaisir.

280 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Merci.

285 Du côté maintenant de Mines Seleine, est-ce que vous avez – non, rien de spécial, très bien, merci.

Et du côté de la Commission géologique?

290 **PAR M. JEAN HUBERT:**

Je m'excuse, il y avait une série de documents qu'on a déposée, là. Donc toutes les études qui ont été réalisées par Madelin'Eau en 2003-2004, on parle de deux-quatre-six-huit-neuf (2-4-6-8-9) fichiers différents. Donc ils traitent finalement de toutes les îles, donc toute la méthodologie et également île par île l'étude détaillée, là, de l'hydrogéologie, ça a également été déposé.

295 En complément si ça vous intéresse, il y a un document qu'on pourrait également déposer qui est ce qu'on appelle l'annexe 13, et l'annexe 13, ça a été une revue littéraire de toutes les études antérieures, là, de Bilodeau et Sylvestre; donc il y a ce document-là aussi si ça vous intéresse qu'on peut déposer.

300 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Parfait, merci.

305 Maintenant, du côté de la Commission géologique, avez-vous des compléments d'information? Ça va, je vous remercie.

310 Avant d'aller aux présentations, je vais faire des petits rappels. Donc je rappelle que nous avons un registre à l'arrière, donc les gens qui désirent venir poser des questions devant la Commission, donc vous n'avez qu'à aller vous inscrire à l'arrière auprès de la madame LeBlanc.

Par ailleurs, si vous avez l'intention de présenter un mémoire, veuillez toujours en faire part à madame LeBlanc qui est à l'arrière de la salle. Bon, je rappelle que pour les mémoires, donc un mémoire peut être écrit, donc déposé par écrit à la Commission ou il peut s'agir simplement d'une

315 présentation verbale. Une autre option également existe à savoir une personne peut déposer
simplement un mémoire devant la Commission et ne pas le présenter.

320 Pour ce qui est du registre, je vais rappeler les règles toujours. Je demande aux participants
d'éviter les préambules dans leurs questions, sauf bien entendu les préambules relatifs à une mise
en contexte essentielle. C'est toujours deux (2) questions par intervention. Bien entendu, les gens
peuvent se réinscrire au registre.

325 Toutes les questions et les réponses me sont directement adressées. Et je rappelle
également qu'aucune manifestation, remarques désobligeantes, propos diffamatoires ou attitudes
méprisantes ne seront tolérés dans la salle, et ceci afin d'assurer un débat serein et respectueux.

Maintenant, avant d'aller au registre, nous allons aller aux présentations qui étaient prévues.

330

PRÉSENTATION DE LA COMMISSION GÉOLOGIQUE DU CANADA

PAR LE PRÉSIDENT:

335 Donc monsieur Pinet, nous avons discuté avec vous pour une présentation par la
Commission géologique du Canada. Êtes-vous en mesure de la produire, alors nous vous laissons
la parole.

PAR M. NICOLAS PINET:

340

Donc le titre de ma présentation est "Géologie et potentiel en hydrocarbures des Îles-de-la-
Madeleine".

345

Avant de commencer, juste un petit point sur le plan de la présentation. Je vais d'abord
commencer par le contexte géologique régional et introduire la notion de bassin des Îles-de-la-
Madeleine; ensuite je vais me concentrer sur le contexte géologique local, celui des Îles-de-la-
Madeleine proprement dites.

350

Je vais ensuite envisager le potentiel en hydrocarbures avec un petit historique de
l'exploration, quelques éléments essentiels des systèmes pétroliers, donc les roches mères, les
roches réservoirs et de couverture, les pièges.

355 Et je vais présenter une estimation des ressources en place à l'échelle du bassin qui est en fait le résultat d'une étude qui a été menée par la Commission géologique et qui a été publiée en 2009, pour finir par une brève conclusion.

360 Donc en ce qui concerne le contexte géologique régional, les Îles-de-la-Madeleine appartiennent à un bassin sédimentaire beaucoup plus vaste qu'on appelle le bassin des Îles-de-la-Madeleine, qui est ici représenté en jaune pour les parties marines et puis en orangé pour les parties terrestres.

365 Ce bassin des Îles-de-la-Madeleine est bordé à l'est et à l'ouest par des terrains plus anciens qui sont des terrains des Appalaches, bordé au nord par le bassin d'Anticosti et bordé au sud par des terrains plus récents qui correspondent à la marge Atlantique.

Sur cette diapositive également, il y a la localisation de certains puits, les puits en mer étant localisés par des points bleus et puis les puits à terre par des points rouges.

370 Mais quand on veut comprendre un petit peu le bassin des Îles-de-la-Madeleine, il faut voir dans quel contexte géographique elles étaient lors de la formation du bassin.

375 Alors la figure à gauche représente la disposition des aires continentales il y a trois cent vingt-cinq millions (325 M) d'années à peu près. Donc pendant que le bassin des Îles-de-la-Madeleine était en cours de formation, et on voit que les masses continentales étaient disposées d'une manière très différente d'aujourd'hui avec l'Afrique en bas à droite qui était très proche de l'Amérique du Nord et ainsi que l'Europe qui était presque collée aussi à l'Amérique du Nord.

380 Donc dans ce contexte, le bassin des Îles-de-la-Madeleine était un bassin marin d'eau peu profonde ou parfois continental qui avait des connexions épisodiques avec des petites mers situées au nord et à l'est.

385 Dans les derniers stades de la formation du bassin des Îles-de-la-Madeleine, mettons à deux cent soixante-quinze millions (275 M) d'années, l'ensemble des aires continentales était amalgamé pour former un supercontinent qu'on appelle la Pangée.

390 Donc quand on parle de bassin sédimentaire, en fait il faut imaginer une espèce de cuvette topographique qui permet aux sédiments de s'accumuler. Alors l'épaisseur des sédiments qui se sont accumulés dans le bassin des Îles-de-la-Madeleine varie fortement et l'épaisseur préservée est de quelques centaines de mètres au niveau de la Gaspésie, mais peut atteindre près de douze kilomètres (12 km) juste au sud des Îles-de-la-Madeleine dans la zone qui est ici en violacé, là.

Donc cette épaisseur sédimentaire est considérable pour un bassin.

395 La figure du bas représente une coupe géologique, c'est-à-dire une tranche verticale de la
croûte terrestre qui montre le bassin sédimentaire qui est représenté à la fois par les couleurs un
peu bleutées violacées, les couleurs vertes et les couleurs jaunes, et qui repose donc sur des
roches plus anciennes ici en rose qui appartiennent aux Appalaches.

400 On voit également sur cette figure la nature particulière d'un horizon en particulier qui est ici
en vert et qui est constitué ici de sel et qui a évolué, nous verrons ça par la suite, en des diapirs de
sel.

405 Lorsque l'on regarde la stratigraphie, en fait c'est-à-dire l'âge et la nature des roches qui
composent le bassin, on voit donc que le bassin va du dévonien supérieur au permien inférieur,
disons de trois cent soixante millions (360 M) d'années à deux cent quatre-vingt-dix millions
(290 M) d'années, et qu'il est composé principalement de grès, c'est-à-dire de sables qui se sont
amalgamés, de sables consolidés, qui est ici représenté par les couleurs jaunes et orangés.

410 Mais le bassin comporte également donc un niveau de sel bien particulier au niveau du
Windsor, des niveaux de shale qui peuvent être rouges, gris, noirs, divers niveaux de la colonne
sédimentaire.

415 Des lits de charbon qui sont particulièrement abondants ici à la base et au sommet de la
série, ainsi que dans une manière moindre des calcaires et des dolomies.

420 Cette diapositive illustre aussi la position des découvertes et des gisements de pétrole et gaz
dans le bassin des Îles-de-la-Madeleine, avec en rouge de découvertes de gaz et en vert des
découvertes de pétrole. On voit donc que ces découvertes se situent à plusieurs niveaux
stratigraphiques au sein des Îles-de-la-Madeleine.

425 Enfin à droite, on voit la position des roches qui forment les Îles-de-la-Madeleine, on voit qu'il
y a un ensemble ancien qui correspond à deux (2) formations qui, en fait, a été entraîné lors de la
remontée des diapirs, mais que la majorité des formations correspondent aux formations, aux
roches les plus récentes du bassin des Îles-de-la-Madeleine, la formation de Cap-aux-Meules qui
comprend notamment les grès rouges qui est l'aquifère principal des Îles-de-la-Madeleine.

430 Lorsqu'on regarde le contexte géologique plus local, donc au niveau des Îles-de-la-
Madeleine, on retrouve donc les deux (2) ensembles, l'ensemble carbonifère avec deux (2)
formations, la formation de Havre-aux-Maisons qui est un ensemble varié avec des brèches, des
mudstones, des grès, calcaires, gypse, basaltes, et la formation ici en vert du Cap-au-Diable qui
correspond à des roches volcaniques.

Donc ces roches carbonifères forment en quelque sorte l'ossature des Îles-de-la-Madeleine et ont été donc entraînées, comme je l'ai dit précédemment, par la remontée des dômes de sel.

435 On a un ensemble plus récent, l'ensemble permien qui comprend une formation avec deux (2) membres, un membre assez varié à la base et le membre de L'Étang-des-Caps qui correspond donc aux grès rouges et silstones rouges.

440 Une autre vue que l'on peut avoir sur la géologie des Îles-de-la-Madeleine, c'est en faisant appel à des données géophysiques, comme ici des données magnétiques à gauche où l'on voit nettement qu'il y a des couleurs rouges ici, des couleurs plus vives qui correspondent en fait aux roches volcaniques. Et on voit que ces roches volcaniques qui affleurent au niveau des Îles-de-la-Madeleine continuent en mer selon une direction à peu près est-ouest dans ce cas-là.

445 On peut aussi regarder les données gravimétriques qui montrent qu'au sud des Îles-de-la-Madeleine il y a des bancs gravimétriques représentés ici par les zones bleutées qui correspondent en fait à des dômes de sel dans cette région.

450 Maintenant, si on se penche sur l'exploration au niveau des Îles-de-la-Madeleine, on a souvent l'impression que l'exploration est une affaire assez récente alors que ce n'est pas du tout le cas et qu'il y a eu de l'exploration qui a débuté tout autour du golfe dans les années 1860-1870, ce qui fait du bassin des Maritimes l'un des premiers bassins sédimentaires à avoir été exploré en Amérique du Nord et qui a mené notamment à une découverte, la première découverte dans l'Est du Canada en 1909, à Stoney Creek au Nouveau-Brunswick.

455 Plus récemment, l'exploration s'est matérialisée par l'acquisition de profils de sismique-réflexion avec plus de cinquante mille kilomètres (50 000 km) de profils sismique-réflexion en mer mais qui avaient été recueillis pendant une période assez courte en fait pour la plupart pendant la période 1967-1975.

460 Enfin, il faut noter qu'il y a un certain nombre de forages en mer, un peu moins de vingt (20) au total, incluant ceux des Îles-de-la-Madeleine, ce qui est un nombre assez faible, en fait, si on considère l'étendue du bassin des Îles-de-la-Madeleine. Et à titre de comparaison, j'ai mis le nombre de forages en mer dans le monde juste pour l'année 2011 qui est de près de trois mille quatre cents (3400).

465 Avant d'aborder les systèmes pétroliers des Îles-de-la-Madeleine, je vais juste faire un petit rappel de comment se forment les hydrocarbures!

470 Alors pour qu'un système en hydrocarbures marche, il faut plusieurs éléments; le premier, il faut une roche mère, c'est-à-dire des sédiments qui sont riches en matière organique.

Alors la matière organique peut être des pollens, matériaux algaux, des végétaux, des animaux, etc.

475 Le deuxième élément clé à droite pour un système pétrolier est la présence d'une roche réservoir, c'est-à-dire d'une roche ayant une forte porosité. Ça peut être par exemple un sable qui va être enfoui ou ça peut être un récif de coraux par exemple.

480 La roche mère et la roche réservoir vont être enfouies lors du dépôt de sédiments plus jeunes et doivent, durant cet enfouissement, préserver les deux (2) caractéristiques majeures de ces roches; donc dans le cas de la roche mère préserver la matière organique, dans le cas de la roche réservoir préserver la porosité.

485 Lorsque la roche mère atteint une température suffisamment importante de l'ordre de soixante-cinq-soixante-dix degrés (65°C - 70°C), elle va commencer à générer des hydrocarbures qu'elle va ensuite expulser, et ces hydrocarbures vont migrer à travers les sédiments jusqu'à éventuellement rencontrer un piège qui est en fait un contenant formé de roche réservoir poreuse mais qui est scellé par une roche couverture qui empêche la migration des hydrocarbures vers la surface.

490 Ce piège peut être rempli d'eau, il peut être rempli d'hydrocarbures liquides, il peut être rempli de gaz ou d'une combinaison de ces trois (3) éléments.

495 Alors maintenant, voyons un petit peu les éléments du système hydrocarbure pour le bassin des Îles-de-la-Madeleine avec les roches mères. Ici, on voit la localisation des roches mères au niveau de la colonne stratigraphique, et on voit qu'il y a plusieurs sortes de roches mères dans le bassin des Îles-de-la-Madeleine.

500 Il y a des shales lacustres qui vont avoir tendance à générer des hydrocarbures liquides. Il y a des calcaires marins, plutôt vers le bas de la série, qui eux vont avoir tendance à générer des hydrocarbures liquides et du gaz. Et il y a enfin des lits de charbon plutôt au sommet de la pile sédimentaire qui eux vont avoir tendance à générer principalement du gaz.

505 Le petit diagramme à droite montre que dans le cas du bassin des Îles-de-la-Madeleine, les roches qui sont situées disons entre mille cinq cents mètres (1500 m) et deux mille cinq cents mètres (2500 m) vont être dans la zone favorable pour générer des hydrocarbures.

510 L'autre élément dont j'ai parlé qui était indispensable pour un système pétrolier classique est la présence de réservoirs, donc de roches à forte porosité. Et là encore, on voit qu'il y a des réservoirs à différents niveaux qui correspondent à des grès, donc des sables indurés à la base

mais aussi au sommet de la formation, et au milieu de la succession, et au milieu il y a également des carbonates, c'est-à-dire des calcaires qui peuvent fournir de bons réservoirs.

515 La porosité des réservoirs dans le bassin des Îles-de-la-Madeleine est excellente, elle varie en surface de près de vingt pour cent (20 %) de porosité pour atteindre à des profondeurs de deux millimètres (2 mm), environ huit pour cent (8 %) en moyenne.

520 Autre élément pour le système pétrolier, les pièges, c'est-à-dire un contenant formé de roches réservoirs mais qui est scellé par une roche couverture. Cette coupe géologique, donc cette section à travers la croûte terrestre, montre schématiquement certains pièges à huile et à gaz qui pourraient être hypothétiques dans le cas du bassin des Îles-de-la-Madeleine. Et on voit que beaucoup de ces pièges ici représentés en rouge sont associés de manière directe ou indirecte aux dômes de sel qui, en fait, vont surtout contrôler la géométrie du piège, la géométrie du contenant.

525 Lorsqu'on voit la localisation en carte de ces dômes de sel, on voit ici les Îles-de-la-Madeleine, on voit qu'ils sont principalement situés dans une zone qui va des Îles-de-la-Madeleine à la Nouvelle-Écosse, dans cette zone-là, donc avec les diapirs de sel indiqués ici en vert.

530 Je vais maintenant présenter une estimation des ressources qui est donc les résultats d'une étude que nous avons entreprise et qui a été publiée en 2009. Avant de présenter les résultats, je voudrais juste apporter quelques points de méthodologie.

535 D'abord, nous avons étudié une méthode "probabilistique" qui permet d'estimer les ressources, c'est-à-dire les choses qui sont potentiellement existantes et non pas des réserves qui sont des choses qui ont été prouvées, donc nous parlons de ressources.

540 Le deuxième point est qu'il s'agit de ressources en place, c'est-à-dire pas de ressources pouvant être extraites, nous avons pas essayé de quantifier la partie de ces ressources, de ces huiles, de ces gaz qui pourrait être effectivement extraite avec les moyens technologiques actuels.

545 Et cette estimation de ressources ne prend pas du tout en compte les aspects économiques et-ou technologiques, c'est-à-dire de savoir si c'est rentable de produire ces ressources ou si c'est technologiquement possible.

550 Donc nous avons estimé, nous avons fait deux (2) estimations: une estimation des ressources en huiles, c'est-à-dire en hydrocarbures liquides, et on voit que le potentiel total pour le bassin des Îles-de-la-Madeleine est d'environ deux cent trente-neuf millions de mètres cubes (239 M m³), ce qui veut dire, ce qui se traduit par environ un point cinq milliard (1,5 G) de barils, dont le champ le plus grand serait de l'ordre de cent quarante et un millions (141 M) de barils.

Ces chiffres peuvent paraître un petit peu gros ou je sais pas, mais le fait est que quand on transmet ça à l'échelle mondiale, on voit que le potentiel des ressources en huiles pour le bassin des Îles-de-la-Madeleine est modéré à faible on dira.

555 Ceci n'est pas le cas pour l'estimation des ressources en gaz puisqu'on voit que le potentiel total pour le gaz est de plus de un milliard de mètres cubes (1 G m³), ce qui se traduit par trente-neuf TCF, TCF étant une unité commune dans le milieu pétrolier qui dit "Trillion of Cubic Feet". Mais ce qui est intéressant, c'est qu'il y a des champs, potentiellement le plus gros champ selon la méthode dit qu'il serait de deux point six (2,6) TCF qui en fait un champ important à l'échelle
560 mondiale, et ce champ gazéifère serait de plus de un (1) TCF.

Donc une brève conclusion puis je voudrais rappeler quelques faits. Donc les Îles-de-la-Madeleine sont localisées au sein d'un bassin sédimentaire d'âge carbonifère permien donc trois cent-trois cent cinquante millions (300 M-350 M) d'années. Les Îles-de-la-Madeleine sont formées
565 des roches les plus récentes du bassin, excepté certaines roches dont les roches volcaniques qui ont été entraînées lors de la montée des diapirs de sel.

Quand on regarde le potentiel en hydrocarbures, il faut souligner qu'il n'existe pas d'évaluation indépendante des ressources à l'échelle locale, c'est-à-dire à l'échelle des Îles-de-la-Madeleine sensu stricto.
570

Toutefois, quand on regarde à l'échelle régionale, à l'échelle du bassin, on voit que tous les paramètres de base pour un système pétrolier sont réunis. Il existe d'excellentes roches mères, il existe d'excellents réservoirs, il existe une multitude de pièges potentiels. Et j'ajouterais qu'il y a une chronologie qui est favorable pour développer des hydrocarbures.
575

Par contre, le potentiel en huile d'après notre étude est faible à modéré, alors que le potentiel en gaz est élevé avec la possibilité de gisements de grande taille.

580 Je conclurais juste en disant que pour ceux qui sont intéressés par de plus amples informations sur l'aspect géologique, il y a un dossier public de la Commission géologique qui est téléchargeable gratuitement à l'adresse qui est en dessous; malheureusement, ce document ne comporte qu'un résumé en français et est écrit en anglais.

585 Voilà, merci beaucoup.

PAR LE PRÉSIDENT:

590 Je vous remercie monsieur Pinet.

PAR LE PRÉSIDENT:

Monsieur Locat.

595 **PAR LE COMMISSAIRE:**

Excusez-moi, j'aurais quelques petites questions découlant directement de votre présentation.

600 La première c'est pour vérifier, dans le texte on a vu, parfois vous utilisez le terme bassin des Îles-de-la-Madeleine ou le bassin de la Madeleine, alors sur vos figures je voyais bassin de la Madeleine et donc, qu'est-ce qu'on devrait utiliser?

PAR M. NICOLAS PINET:

605 Alors je vais en rajouter un troisième, le bassin des Maritimes qui est à peu près similaire aux trois (3) autres. Les Anglophones appellent ça "Madeleine basin" et ils ne mettent pas le mot "island" dedans.

610 Mais les premiers géologues qui ont travaillé sur les Îles parlaient du bassin des Îles-de-la-Madeleine. Donc je sais pas quelle est l'antériorité des termes, en fait, il faudrait voir, mais à mon sens, c'est trois (3) termes totalement similaires et synonymes.

PAR LE COMMISSAIRE:

615 Mais j'ai vu que vous utilisiez verbalement les Îles-de-la-Madeleine, donc on pourrait peut-être s'en tenir à celui-là?

PAR M. NICOLAS PINET:

620 Oui, oui, oui.

PAR LE COMMISSAIRE:

625 Très bien. Deuxième petite question, sur votre carte illustrant la présence des dômes de sel, on a remarqué qu'il semblait pas y en avoir sous les Îles-de-la-Madeleine. Est-ce que c'est une question d'échelle?

PAR M. NICOLAS PINET:

630

Non, il y en a effectivement sous les Îles-de-la-Madeleine.

PAR LE COMMISSAIRE:

635

De l'image je parle.

PAR M. NICOLAS PINET:

640

Ici là, on en voit à la pointe sud ici, et deux (2) à la pointe nord.

PAR LE COMMISSAIRE:

OK, c'est sur l'autre image qu'on ne voyait pas, vous aviez, où c'était, la gravimétrie...

645

PAR M. NICOLAS PINET:

Ah, parce qu'il faut se méfier des couleurs pour la gravimétrie, comme toujours en géophysique. C'est-à-dire que les couleurs très bleues sont des très gros dômes de sel, les dômes de sel à l'échelle des Îles-de-la-Madeleine seraient visibles si on changeait l'échelle de couleur pour les faire ressortir.

650

PAR LE COMMISSAIRE:

OK. Autre question, est-ce qu'il y a des évidences sur les fonds marins dans le golfe ou près des Îles-de-la-Madeleine de remontées en surface soit de gaz ou de pétrole naturellement?

655

PAR M. NICOLAS PINET:

Je me baserais sur le site Internet de Corridor Resources qui dit que lui a vu des écoulements en surface vus, par des méthodes RADARSAT, donc par la comparaison d'images satellites pour voir les écoulements en surface naturels.

660

Mais je n'ai aucune évaluation indépendante de ce fait qui est sur leur site Internet.

665

PAR LE COMMISSAIRE:

Vous avez publié sur les événements de gaz présents dans l'estuaire du Saint-Laurent, est-ce que vous en avez observés aussi dans le golfe du Saint-Laurent?

PAR M. NICOLAS PINET:

670

Il y en a d'assez nombreux dans le chenal Laurentien, donc qui est en quelque sorte l'autoroute qui amène les eaux de l'estuaire jusqu'à la marge Atlantique, mais ces événements sont de petite taille, très nombreux et très probablement liés à la décomposition de matières organiques quaternaires à mon sens.

675

PAR LE COMMISSAIRE:

680

Dernière petite question. Est-ce que vous pensez, d'après les schémas, qu'il y aurait une possibilité de connectivité entre les mouvements de ces fluides-là, soit le gaz et pétrole et les aquifères supérieurs d'une façon naturelle?

PAR M. NICOLAS PINET:

685

Donc à ma connaissance, les images bathymétriques très proches des Îles-de-la-Madeleine ne montrent pas d'écoulements gazeux ou liquides sur le fond marin.

690

Mais la couverture bathymétrique de cette zone-là est vraiment très limitée et donc, est-ce que c'est un fait du hasard – est-ce que si on avait une couverture bathymétrique haute résolution de plus grande envergure, est-ce qu'on pourrait voir des événements naturels, je ne sais pas.

PAR LE COMMISSAIRE:

695

C'est bien. Mais en fait ma question c'était par exemple, est-ce que c'est possible qu'il puisse y avoir des remontées de gaz, par exemple, dans les grès rouges qui vont peut-être rejoindre l'aquifère?

PAR M. NICOLAS PINET:

700

Je dirais que la succession sédimentaire comporte d'excellents réservoirs mais aussi d'excellentes roches couvertures. C'est-à-dire que si ces roches couvertures ne sont pas fracturées, a priori elles devraient retenir le gaz suffisamment.

705

Mais il est effectivement possible qu'il y ait des écoulements naturels de gaz au niveau des Îles, c'est tout à fait possible.

PAR LE COMMISSAIRE:

Merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

710

Alors merci monsieur Pinet pour votre présentation.

715

PRÉSENTATION DE GASTEM (via Skype)

PAR LE PRÉSIDENT:

720

Nous allons maintenant aller à la seconde présentation par Gastem, monsieur Raymond Savoie.

Je vais m'enquérir auprès de mon collègue Pierre Dufour, donc monsieur Savoie, est-ce que vous m'entendez?

725

PAR M. RAYMOND SAVOIE:

Oui, je vous entends, oui. Est-ce que vous m'entendez, vous?

PAR LE PRÉSIDENT:

730

Oui, nous vous entendons.

Donc bienvenue, alors nous allons vous laisser faire votre présentation sur les travaux que vous projetez aux Îles-de-la-Madeleine. Alors à vous la parole.

735

PAR M. RAYMOND SAVOIE:

Est-ce que vous voyez la présentation sur votre écran?

740

PAR LE PRÉSIDENT:

Nous sommes en train d'installer la présentation. Nous voyons votre image, donc nos techniciens sont en train de travailler. Alors quand ça va apparaître, nous allons vous le dire.

745

PAR M. RAYMOND SAVOIE:

Ça l'a fonctionné hier.

PAR LE PRÉSIDENT:

750

Alors il semble y avoir un petit problème de connexion ici!

PAR M. RAYMOND SAVOIE:

755

Bien, je vous vois, moi, sur mon écran, je vois monsieur Locat aussi. Je vois le tableau en arrière, mais je vois pas ma présentation.

PAR M. PIERRE DUFOUR:

760

Monsieur Savoie, bonjour. Il faut faire partage d'écran sur votre Skype!

PAR M. RAYMOND SAVOIE:

765

Ah d'accord. Je vais fermer tout ça, et je vais aller sur Skype.

PAR M. PIERRE DUFOUR:

770

En fait, il faut faire partage d'écran, allez dans appel en haut, partage d'écran si vous descendez en bas. Comme on a fait hier en test!

Et après ça, vous allez pouvoir minimiser Skype, on va voir votre bureau dans le fond et votre présentation.

PAR LE PRÉSIDENT:

775

Oui, ça apparaît!

PAR M. RAYMOND SAVOIE:

780

Bon, parfait.

PAR LE PRÉSIDENT:

785

Donc je crois que vous pouvez commencer.

PAR M. RAYMOND SAVOIE:

790 Alors on peut commencer! Monsieur le Président, la présentation est effectivement divisée en cinq (5) grandes parties. Le projet d'un puits exploratoire aux Îles, les travaux géologiques. Je n'ai pas du tout l'intention de reprendre la présentation qui m'a précédé.

Le choix du site, les contraintes, la question de la nappe et les travaux préparatoires, la meilleure option. Le forage du puits et il y aura après le forage.

795 Alors vous avez le permis qui est détenu par Gastem. Vous remarquerez que l'île Brion n'y est pas de même que la réserve faunique située au nord de Grande-Entrée.

Et on détient ce permis depuis 2008, et Gastem a dépensé à ce jour un montant de l'ordre de huit cent mille (800 000 \$) à un million (1 M\$)...

800

PAR LE PRÉSIDENT:

805 Monsieur Savoie, on a un petit peu de misère, le son semble mal rentrer, on a de la misère à saisir tous les mots.

Ce que vous pouvez peut-être essayer de faire, c'est un problème technique qu'on a ici, mais essayez peut-être de parler un peu plus lentement, à ce moment-là ça va peut-être améliorer la qualité sonore ici.

810 **PAR M. RAYMOND SAVOIE:**

D'accord, OK.

815 Donc je disais tout simplement que Gastem a le permis depuis 2008 et que nous avons dépensé un montant de l'ordre de huit cent mille (800 000 \$) à un million de dollars (1 M\$) sur le terrain depuis 2008, en fait, jusqu'en 2010. On n'a pas vraiment dépensé beaucoup d'argent en 2011 et 2012, à cause des conditions d'exploration.

820 Gastem a dirigé ou participé à plus de seize (16) puits au Québec et de vingt et un (21) puits dans les Appalaches aux États-Unis.

825 Alors la présence du gaz naturel aux Îles! Enfin, rapidement, j'ai toujours bien apprécié lire monsieur Sanschagrín, géologue, autrefois curé je crois, monsieur Sanschagrín qui a écrit un rapport en 1964 qui est le début pour moi des travaux scientifiques importants pour les Îles.

Alors on indique, lorsqu'il parlait de la construction d'un quai de Havre-Aubert que:

"Le gaz a jailli d'une façon intermittente avec plus ou moins de pression pendant près de deux (2) mois."

830

Donc cette présence constante, on en trouve des indications de présence de gaz au XIX^e siècle.

835

On passe ensuite au niveau du bassin, bien, une confirmation d'une géologie très favorable, soit au niveau du bassin, source, réservoir et piège, comme on l'a indiqué tout à l'heure.

840

Les forages, une vingtaine de puits de pétrole au large dans le bassin, donc qui s'étend, ça comprend l'Île-du-Prince-Édouard, les eaux autour de l'Île-du-Prince-Édouard, les eaux proches également de l'île du Cap-Breton.

Une belle découverte, une grande découverte à East Point qui est situé à l'Île-du-Prince-Édouard–Nouvelle-Écosse, et Old Harry qui suscite toujours beaucoup d'intérêt, beaucoup de discussions. C'est un peu comme une légende urbaine.

845

Et il y a eu des travaux de synthèse très importants par l'INRS, la Commission géologique notamment qui a fait un travail exceptionnel en 2009. Le ministère des Ressources naturelles a entrepris plusieurs travaux sous la direction de Jean-Yves Laliberté et évidemment les travaux des sociétés, des grandes sociétés comme les petites.

850

Alors il y a eu énormément de lignes sismiques et de levés aéroportés dans le golfe.

Et un effort considérable donc par tous les intervenants, qui n'est pas chiffré, mais c'est certainement, en dollars 2013, probablement de l'ordre de quelques milliards de dollars.

855

Plus spécifiquement aux îles, la présence de gaz a été identifiée par la SOQUEM dans les années soixante-dix, évidemment est toujours dans les parages au niveau de la mine de sel.

Il y a également le Brion, l'île Brion où il y a eu un forage en plein milieu d'un diapir. Au lieu de suivre le diapir, on a tenté de forer dans le milieu d'un diapir.

860

Et évidemment, il y a eu un forage entrepris par Corridor à Fatima, à Fatima numéro 1 en 99. Alors ils ont foré six cent quatre-vingt-six mètres (686 m) sur le deux mille trois cents (2300 m) prévu. Ils ont eu des problèmes et ils ont manqué d'argent.

865 Pour les Îles, évidemment il faut avoir du gaz, mais il faut aussi avoir un potentiel
économique. Pour les Îles, on parle d'une consommation initiale aux Îles de un point cinq (1,5 Bcf)
à deux (2) Bcf par an. On parle de remplacer à ce moment-là la génératrice au mazout d'Hydro-
Québec, les emplois sont protégés, ce serait probablement plus sécuritaire et évidemment, il y a
870 toute la question de la subvention de cinquante millions de dollars (50 M\$) par année qui est
accordée pour le compte d'électricité des Madelinots.

Il y a réduction de façon importante, on parle de soixante-cinq pour cent (65 %) ou plus du
CO₂ provenant des cheminées des usines de génération, et il y a une utilisation possible par et
pour le public comme source d'énergie, on parle de toutes sortes de choses. On parle également
875 des moteurs, flottes de pêche, transport routier, les camions, les autobus, les véhicules.

Donc un marché local important et qui permet donc de penser à entreprendre une utilisation
pour le gaz si gaz il y a.

880 Alors administration et distribution locale de l'utilisation et des surplus a été proposée par
Gastem.

Une source saine, économique, sécuritaire et fiable, en pleine croissance en Amérique du
Nord. On pense tout dernièrement les traversiers qui ont été convertis au gaz naturel, les autobus
885 de plus en plus, les camions qui s'en viennent assez rapidement. Et bien sûr les voitures, c'est un
élément qui va se développer.

Évidemment, la source d'énergie, le gaz naturel présente une source d'énergie
socioéconomiquement la plus significative pour l'avenir des Îles et en attendant une alternative
890 plus verte.

Donc on a un contexte, on a un contexte où on a la présence de gaz.

895 On a également des indications assez claires qu'il y a un potentiel important et ensuite une
utilisation.

Évidemment, c'est des cartes que vous avez vues. On indique ici quelques-uns des puits
dans le Bassin Madeleine. On signale le numéro 3 qui est le East Point E49 qui a été une
900 découverte significative, un très bon réservoir.

Et vous constatez également qu'ici, on indique non pas le bassin mais que finalement la
zone de diapirs.

Alors c'est la zone de diapirs du Bassin Madeleine, avec la situation des Îles.

905 Vous avez donc le même petit graphique, en anglais on utilise le mot "cartoon" que j'aime bien! Alors un "cartoon" de ce que pourrait avoir l'air une coupe géologique démontrant les diapirs, les cheminées ou des plis intrusifs.

910 Et ensuite, vous avez une deuxième carte préparée par Charlebois qui indique les diapirs sur lesquels reposent les Îles-de-la-Madeleine.

915 On voit l'île Brion, il y a une correction à faire sur cette carte-là, mais vous voyez également les Îles, l'île de Grande-Entrée, l'île aux Loups, Cap-aux-Meules puis Havre-Aubert avec des diapirs, de façon schématique. Ça ressemble pas du tout à ça, mais vaguement, ça vous donne l'idée.

Avec évidemment la zone de sel qui est indiquée en bleu et les différentes couches géologiques. Je pourrais peut-être vous aider en agrandissant, mais ça semble pas vouloir!

920 Donc vous avez les différentes couches géologiques. On y revient de toute façon dans une étape ultérieure. Et vous avez donc la carte des Îles ici qui démontre le positionnement des différents diapirs.

925 La carte concernant les lignes sismiques! Alors au large des Îles, vous avez la carte donc du golfe et puis de l'estuaire. Dans le golfe, vous pouvez constater qu'il y a un nombre incroyable de lignes sismiques. Ça s'est tout fait, disons en gros, de 1963-64 jusqu'en 72-73, et ce que ça donne par exemple au niveau des Îles-de-la-Madeleine, vous pouvez voir un aperçu.

930 Nous en avons acheté quelques-uns, les plus importants, les plus grands, les mieux travaillables.

Ça vous donne une idée en tout cas des travaux qui ont été réalisés dans le passé.

935 Donc la même carte, la carte que les géologues nomment isopaque, les épaisseurs.

On voit donc, comme a souligné tout à l'heure, l'épaisseur du Bassin Madeleine, donc qui est ici en jaune, donc l'épaisseur au niveau des Îles.

940 L'élément le plus significatif de la carte toutefois réside dans ce que je vais tenter de vous expliquer ici! Vous voyez sur cette carte ici qu'on donne encore les épaisseurs de ce qu'on pourrait appeler les lits de charbon, les "coal measures" en anglais.

Alors vous avez ici, à partir du Cable Head qui est un puits et qui s'étend vers le nord-est, sur une distance d'à peu près soixante-quinze kilomètres (75 km), une série de "coal measures".

945 Et vous voyez ici l'épaisseur des "coal measures" qui sont de deux kilomètres (2 km) d'épais à Cable Head, mais qui s'étendent ici jusqu'à cinq kilomètres (5 km) d'épais. C'est extraordinaire. C'est lui qui génère finalement les hydrocarbures nécessaires au développement des hydrocarbures dans cette région-là.

950 Et lorsqu'on explique par exemple à des géologues expérimentés au niveau mondial, lorsqu'on dit qu'on a des "coal measures" sur une distance de cinq kilomètres (5 km) ou plus, ils sont vraiment étonnés, la mâchoire tombe, et ils ont beaucoup d'intérêt pour notre projet. Alors vous pouvez imaginer, cinq kilomètres (5 km), ce que ça peut générer en termes d'hydrocarbures.

955 Les travaux géologiques sur les Îles, alors on parle de l'époque moderne. Le forage de l'île Brion en 1970 par SAREP, c'est une société acadienne d'exploration pétrolière, et Hydro-Québec. Ils ont descendu jusqu'à trois mille deux cents mètres (3200 m), ils ont trouvé du gaz naturel dans le Cable Head sur l'île Brion. Alors ils ont foré dans le milieu du diapir sur à peu près six cents mètres (600 m). C'est pas vraiment une grande découverte, parce que le milieu du diapir, c'est pas
960 l'endroit idéal, mais intéressant comme travail, bon résultat.

SOQUEM a foré, dans les années soixante-dix, à peu près vingt-deux (22) trous aux Îles, des trous de six cents mètres (600 m) quand même, surtout au niveau de Grosse-Île, Havre-Aubert plusieurs, Fatima un peu, dans un contexte minier.

965 Travaux importants par Texaco, géophysiques, mais du forage surtout au large, pas de forage sur la terre des Îles.

Corridor Resources, bien, ligne sismique, travaux divers, un travail très bien, et puis début
970 d'un forage à Fatima, des difficultés techniques, des problèmes avec leurs partenaires et donc seulement six cent quatre-vingt-six mètres (686 m) forés, comme on l'avait indiqué tout à l'heure.

Alors Gastem, on a fait des travaux de levés géophysiques, des retraitements de lignes sismiques. On pouvait pas faire beaucoup plus (inaudible). On peut pas non plus faire de lignes
975 3D au niveau des Îles.

Et évidemment la découverte.

D'une façon plus technique, les travaux de Gastem! Je pense qu'on peut passer assez
980 rapidement là-dessus. Donc une continuation, et surtout avec l'objectif de faire des synthèses, produire des résumés et des rapports utiles pour nous donner un alignement aussi clair que possible.

985 Alors les conclusions! Donc travaux majeurs et récents de la Commission géologique, Ressources naturelles du Canada, le ministère des Ressources naturelles du Québec qui confirme le potentiel gazier du Bassin Madeleine. Je pense que c'est indiscutable.

990 Selon plusieurs spécialistes, au niveau des diapirs de sel, parce qu'il y a beaucoup de champs d'hydrocarbures qui produisent dans un contexte de diapirs, on parle de "world class hydrocarbon opportunity".

Et un puits scientifique et exploratoire serait nécessaire et répondrait à la question fondamentale de la présence du gaz en profondeur et la question de la quantité économique.

995 Est-ce que je dépasse mon temps?

PAR LE PRÉSIDENT:

Ça va, vous pouvez conclure si vous avez terminé!

1000

PAR M. RAYMOND SAVOIE:

1005 Bien, j'ai pas terminé, mais je pourrais peut-être aller, peut-être vous indiquer quelques-uns des éléments de notre recherche en ce qui concerne la nappe phréatique.

En 2011, une entente avec la municipalité des Îles, étude de Madelin'Eau, le spécialiste de la question aux Îles, afin de protéger l'aquifère, faire part de nos observations et les options pour le forage projeté.

1010 Engagement par Gastem de multiplier par deux (2) les mesures de sécurité. On a toujours eu cette approche.

Rapport terminé par Madelin'Eau en octobre 2011.

1015 Ensuite, on a travaillé avec Layne Hydro, évaluation et suggestions, des séances de trois (3) jours avec le docteur Wittman à Montréal, qui est le d.g. de Layne Hydro, une entreprise qui a des revenus de l'ordre de trois milliards (3 G\$) par année.

1020 Et ensuite, études d'autres îles, des îles comparables, et les nappes de ces îles-là, entre autres Trinidad, les Malouines et d'autres.

Et un petit tableau de la part du docteur Wittman qui finalement résume le risque pour la nappe phréatique aux Îles suite aux activités humaines. Il a fait comme un petit tableau.

1025 Alors le risque élevé à gauche, risque faible à droite. On parle de surexploitation de l'aquifère, de fosses septiques, mazout lourd, déversement accidentel et puits d'exploration.

Alors le site idéal qui a été identifié sur lequel on pourrait revenir.

1030 Le forage proposé, c'est un forage de cinq millions de dollars (5 M\$) avec les conditions qui ont été convenues avec les intervenants. Alors hors saison, sécuritaire, et des engagements en plus.

1035 Pas de consensus, pas de forage. Un forage scientifique, stratigraphique et d'exploration. L'objectif étant de confirmer les caractéristiques des séquences géologiques et confirmer la présence du gaz dans la ou les formations, l'aspect économique et technologique.

Aucun site ne fut choisi. Le programme de forage ne fut jamais finalisé. Il y a pas de demandes de permis de forage auprès du ministère des Ressources naturelles.

1040 Les travaux préparatoires des rapports de forage et des choses comme ça, le rapport d'implantation, tout ça, ils ont fait un brouillon, mais ça n'a jamais été terminé puisqu'on n'a jamais avancé. Mais les travaux, les rapports de sécurité et de contrôle, les mécanismes à utiliser, on a des espèces de brouillons, mais qui ont jamais été poursuivis, parce que finalement, on n'a jamais accouché d'un site. On n'a jamais accouché d'un projet complet.

1045 On avançait vers ça, mais évidemment, le consensus social est très difficile.

1050 Un élément d'inquiétude constant basé sur des événements qui, selon nous, sont des éléments basés sur la désinformation, désinformation (inaudible).

Le projet de Fatima, alors c'est un petit peu le diapir tel qu'imaginé par les spécialistes. Alors vous voyez que finalement, en suivant la région nord du diapir, on compte bien identifier une zone juste au-dessous du Naufrage et la portion vers le haut du Cable Head.

1055 Donc c'est un forage d'à peu près deux point cinq (2,5 km), deux point quatre kilomètres (2,4 km).

1060 Alors on a les documents concernant la géologie du puits. On avait commencé à faire nos travaux un peu de géologie. On a le diagramme de puits et le bloc d'obturation, une grande usine de production, tel que ça existe à Saint-Flavien. Ça, c'est un puits en production.

Puis après le forage, évidemment l'évaluation des résultats et comptes rendus. Comité de contrôle et suivis du puits.

1065 Et la réhabilitation totale ou partielle du site avec les étapes suivantes à déterminer suite au forage.

Alors j'ai raccourci d'une façon importante la présentation.

1070 Il y a plusieurs éléments que j'aurais aimé aborder, mais ce sera pour un autre forum.

PAR LE PRÉSIDENT:

Effectivement, nous pourrions revenir plus tard avec des questions.

1075 D'ailleurs, mon collègue monsieur Locat aurait des questions en lien direct avec votre présentation.

PAR LE COMMISSAIRE:

1080 Donc ce serait juste une petite question, on reviendra plus tard à d'autres questions!

Combien de puits devraient être mis en production pour fournir la quantité de gaz nécessaire pour les Îles à deux (2) Bcf?

1085 **PAR M. RAYMOND SAVOIE:**

Très peu. Évidemment, on ne sait pas d'abord s'il y a du gaz économique, en presumant qu'il y en a, si c'est un puits semblable, disons, à East Point, un puits serait suffisant.

1090 **PAR LE COMMISSAIRE:**

OK, merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

1095 Monsieur Savoie, je vous remercie pour votre présentation.

Donc comme je l'ai indiqué, vous demeurez disponible cet après-midi et ce soir pour des questions.

1100

**PÉRIODE DE QUESTIONS
RAYMOND GAUTHIER**

1105

PAR LE PRÉSIDENT:

1110

Alors nous allons, sans plus tarder, inviter un premier participant qui s'est inscrit à venir s'asseoir à la table des intervenants.

Alors je vais inviter monsieur Raymond Gauthier.

Bonjour monsieur Gauthier.

1115

PAR M. RAYMOND GAUTHIER:

1120

Bonjour monsieur le Président, monsieur le Commissaire. Selon le rapport de l'UQAR, les eaux souterraines des Îles représentent une ressource qui doit être qualifiée d'irremplaçable, car elle est la seule source d'approvisionnement en eau douce. Je pense que ce qualificatif d'irremplaçable provient du Ministère, le MDDEFP.

1125

La synthèse qu'on nous a présentée dresse notamment un portrait des activités d'exploration et d'exploitation, même potentielles, qui pourraient altérer les aquifères côtiers des Îles-de-la-Madeleine, et cette synthèse se termine en proposant des pistes de réflexion pour une gestion durable de la ressource en eau souterraine.

1130

On sait que la plupart des territoires insulaires de petite taille comme la nôtre importent leur énergie, qu'elle soit sous forme d'électricité, de gaz ou de pétrole. Il y a pourtant des beaux exemples où on a réduit, où on s'est affranchi même de la dépendance aux approvisionnements externes d'énergie. Je sais pas, monsieur le Président, si vous connaissez le projet "Cradle to Cradle". Je pourrais vous documenter là-dessus.

1135

Ce sont des îles européennes, c'est parti, ce projet-là, je crois, de Hollande, et il y a des îles, des petites îles comparables à la nôtre ou plus petites, en allant vers les pays scandinaves, en remontant la côte, qui s'autosuffisent ou en grande partie en énergie, certaines même, je pense, peuvent en exporter sur le continent. Donc ils produisent eux-mêmes. En tout cas, je referme la parenthèse!

1140

C'est dire que la valorisation des énergies renouvelables et l'utilisation rationnelle de l'énergie sont au cœur des politiques de gestion énergétique en milieu insulaire comme le nôtre.

1145 Ma première question! Excusez le préambule, mais je voulais situer dans le contexte, on est devant un projet et on a des études, alors je voulais situer. Alors ma question!

Est-ce que le promoteur, dans ce cas-ci c'est Gastem, considère comme par exemple le fait le gouvernement Harper pour les sables bitumineux, que le gaz naturel est une ressource d'énergie renouvelable?

1150 Avec son projet, a-t-il toujours l'intention de venir régler notre problème de centrale thermique très polluante, avouons-le, même si le gaz naturel ne semble pas figurer en priorité dans les plans d'Hydro-Québec, et même nous approvisionner, nos industries, nos résidences, transports terrestre et maritime, en énergie de proximité comme il l'a prétendu?

1155 Est-ce que vous voulez ma deuxième question?

PAR LE PRÉSIDENT:

Une à la fois.

1160 **PAR M. RAYMOND GAUTHIER:**

Ou bien j'y reviens tout à l'heure?

1165 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Nous allons l'adresser à monsieur Savoie et après, nous allons aller en questions complémentaires auprès d'Hydro-Québec justement, étant donné qu'il y a eu des mentions sur la santé.

1170 Donc monsieur Savoie, vous avez mentionné dans votre présentation d'ailleurs différentes possibilités que vous voyez pour l'approvisionnement des Îles, alors pourriez-vous revenir sur ce point-là, notamment en fonction de la question de monsieur Gauthier?

1175 Est-ce que monsieur Savoie est disponible immédiatement?

Donc monsieur Savoie, est-ce que vous avez compris la question?

1180 **PAR M. RAYMOND SAVOIE:**

Est-ce que c'était une question?

PAR LE PRÉSIDENT:

1185 Bien en fait, c'est en lien avec d'ailleurs votre présentation tout à l'heure dans laquelle vous mentionniez des possibilités d'approvisionnement en gaz naturel aux Îles.

1190 Donc ce que j'ai compris de la question de monsieur Gauthier, donc il souhaitait revenir sur ce point-là. Comme je l'ai mentionné, on peut commencer par vous pour donner l'information et après ça, nous allons aller du côté d'Hydro-Québec.

PAR M. RAYMOND SAVOIE:

1195 Bien, il est clair que le gaz naturel n'est pas une énergie renouvelable. On peut pas parler d'énergie renouvelable.

1200 Mais on voit, pour les Îles-de-la-Madeleine, l'utilisation du gaz naturel comme élément de transition vers des énergies renouvelables, plus vertes, mais qui ne sont pas encore prêtes et qui doivent attendre encore cinquante-soixante (50-60) ans.

PAR LE PRÉSIDENT:

1205 Très bien. Donc je pense que ça répond quand même partiellement, si on met ça dans le contexte de la présentation de monsieur Savoie tout à l'heure, donc dans lui, ce qu'il envisagerait. Bien entendu, c'est toujours la question de marchés.

Alors c'est pour ça que j'envoie la question du côté d'Hydro-Québec, donc le gros client qui serait visé par Gastem serait la centrale thermique comme il l'a mentionné dans sa présentation.

1210 Actuellement, quels sont les plans d'Hydro-Québec, par exemple, pour l'alimentation en électricité des Îles-de-la-Madeleine? C'est quoi l'état de situation?

PAR Mme ANNE GIROUX:

1215 Alors les plans pour Hydro-Québec, au niveau de l'alimentation à long terme des Îles-de-la-Madeleine, donc peut-être juste revenir sur l'élément du gaz naturel, dans le fond!

1220 Donc on a confirmé, dans le fond, le volume nécessaire pour la centrale thermique. Le scénario a été considéré mais non retenu, du fait que la présence de la ressource n'est pas confirmée.

Donc dans nos études, parce qu'on est en phase étude actuellement, donc on ne retient pas le scénario du gaz, du fait qu'il n'y a pas de ressource confirmée.

1225 Donc c'est un des critères, dans le fond, pour analyser un de nos scénarios. Donc ça, c'est le volet du gaz naturel.

1230 Et vous me demandez, dans le fond, les scénarios que nous avons actuellement dans le cadre de notre étude. Donc notre premier scénario est le raccordement au réseau principal, donc via un câble sous-marin à partir du poste de Gaspé. Donc on est à l'étape d'étude, donc de préciser les coûts à ce moment-là de ce scénario-là.

1235 Et nous avons toujours le prolongement de la vie utile, dans le fond, de la centrale actuelle comme scénario à long terme.

1240 Il est à noter que, dans le fond, actuellement, on estime la fin de la durée de vie utile de la centrale actuelle aux alentours de 2023-2024 et ça, c'est basé sur, dans le fond, l'usure actuelle des moteurs, si je résume ça très simplement, l'usure actuelle des moteurs avec tout notre programme d'entretien qu'on fait au niveau de ces derniers.

PAR LE PRÉSIDENT:

1245 Très bien. Pour ce qui est du projet de câble, vous dites donc que vous êtes aux études techniques. L'échéancier pour déterminer par exemple les coûts de raccordement à partir du poste de Gaspé, cet échéancier-là serait vers quand à ce moment-là que vous allez obtenir des données techniques et économiques concernant ce projet?

PAR Mme ANNE GIROUX:

1250 Écoutez, c'est sûr que l'horizon fixé, dans le fond, pour une mise en service est sur l'horizon 2023-2024.

1255 Donc je vous dirais que la partie de l'étude qui est quand même complexe, qui est quand même importante actuellement par rapport au raccordement, donc il n'y a pas nécessairement de date précise de ce côté-là.

1260 C'est en cours, donc on devrait être en mesure de revenir sous peu avec un échéancier plus précis pour le résultat, parce que dans le fond, suite à l'étude, c'est là qu'on définit les étapes, quel scénario sera retenu pour l'avant-projet.

Donc je vous dirais qu'on est à préciser cet échéancier intermédiaire, si on veut.

PAR LE PRÉSIDENT:

1265 Sans avoir, donc vous me parlez d'un remplacement, en tout cas ou d'une modernisation,
donc d'une décision qui va précéder 2023-2024, donc ça peut être de combien d'années à
l'avance?

1270 Par exemple, est-ce que le scénario de rénovation de la centrale impliquerait une
augmentation de la puissance de la centrale existante?

PAR Mme ANNE GIROUX:

1275 Écoutez, en même temps, effectivement, on suit toujours l'analyse de la demande par
rapport à la puissance actuelle, avec aussi les critères de technique et de puissance garantis, donc
qu'est-ce que ça prend pour assurer la sécurité et la fiabilité de l'alimentation.

Donc tout ça est tenu en compte effectivement pour les volets d'augmentation de puissance
aussi, c'est considéré dans l'ensemble de l'étude.

1280 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Parce que toute augmentation de puissance implique à ce moment-là une étude d'impact?

PAR Mme ANNE GIROUX:

1285 Oui, effectivement, à l'étape subséquente.

PAR LE PRÉSIDENT:

1290 Ça veut dire, dans un horizon de planification, si on dit disons vingt-quatre (24) mois pour
construire une usine, donc ça veut dire, on peut parler de 2017-2019 pour arriver à des scénarios
pour donner aux décideurs. Ce serait logique donc autour d'un horizon de trois (3) à cinq (5) ans?

PAR Mme ANNE GIROUX:

1295 Sur un horizon de trois (3) à cinq (5) ans, oui, ce serait logique, tout à fait.

PAR LE PRÉSIDENT:

1300 Très bien, je vous remercie.

PAR LE COMMISSAIRE:

1305 Concernant vos scénarios, est-ce qu'il y en avait pas un troisième qui pourrait être associé à l'éolien par exemple?

PAR Mme ANNE GIROUX:

1310 Alors effectivement, l'éolien est une énergie complémentaire, donc c'est pas un scénario unique.

1315 Donc le scénario d'éolien doit être jumelé, dans le fond, avec le scénario de la centrale diesel. Donc le volet de l'étude qui est en cours, parce qu'effectivement l'étude est en cours sur le jumelage éolien-diesel, donc nous sommes, le projet, peut-être juste vous expliquer en gros, trois (3) éoliennes de deux point zéro cinq mégawatts (2,05 MW), donc pour six point quinze mégawatts (6,15 MW), donc on est en phase d'étude d'intégration, donc l'enjeu technique et l'intégration avec la centrale diesel.

1320 Donc c'est une énergie intermittente, donc qui permet, à ce moment-là, de réduire la consommation de mazout qui est l'objectif visé.

Donc l'étude est toujours en cours, et effectivement, c'est un scénario qui est regardé, dans le fond, mais qui doit être jumelé effectivement à une autre énergie.

1325 **PAR LE COMMISSAIRE:**

Est-ce que vous pourriez déposer quelques documents qui expliqueraient un peu justement ces différents scénarios là, où est-ce qu'ils en sont rendus un par rapport à l'autre?

1330 **PAR Mme ANNE GIROUX:**

Un sommaire, dans le fond, de ce qui est en analyse au niveau de l'étude?

1335 **PAR LE COMMISSAIRE:**

Oui, un sommaire ou un peu d'information un peu plus technique s'il le faut, avec vos différentes étapes d'avancement par rapport aux différents projets.

1340 **PAR Mme ANNE GIROUX:**

Oui, je vais regarder pour voir à vous déposer un sommaire là-dessus.

PAR LE COMMISSAIRE:

Merci.

1345

PAR LE PRÉSIDENT:

Également dans un horizon à un peu plus long terme, par exemple on sait que des projets de démonstration, il y a un petit projet, si je me souviens bien, à Terre-Neuve, et il y en avait d'autres qui sont envisagés ailleurs dans l'est du Canada où des gens font, à ce moment-là, du stockage de l'énergie éolienne avec de l'hydrogène.

1350

Est-ce que c'est dans les cartons d'Hydro-Québec ce type de projet de démonstration là ou d'étude pour savoir quel est le potentiel à ce moment-là de l'hydrogène pour servir comme milieu de stockage, moyen de stockage de l'énergie éolienne dans les milieux isolés, par exemple?

1355

PAR Mme ANNE GIROUX:

On fait toujours une vigie technologique sur ce qui se passe en termes d'évolution dans le marché. Donc sur une base régulière, on regarde les différents éléments.

1360

Donc un de nos critères bien importants est de s'assurer que la technologie est éprouvée. Puis si on parle, exemple pour les Îles-de-la-Madeleine, donc notre premier critère est toujours, la technologie qu'on examine doit être éprouvée.

1365

Et deuxièmement, il y a toute une notion de coûts. Souvent il y a des coûts très importants pour ce qui est plus embryonnaire en termes d'évolution technologique.

Donc je dirais que le stockage, avec nos centres de recherche, on regarde effectivement des éléments de stockage, mais l'hydrogène n'est pas un élément qui est retenu dans notre étude actuelle. Ce que je vous ai mentionné tout à l'heure, raccordement, réfection de centrale et le jumelage éolien-diesel sont les seuls scénarios qui sont en étude actuellement.

1370

Le restant est en vigie technologique.

1375

PAR LE PRÉSIDENT:

Pour l'horizon 2023-2024?

1380 **PAR Mme ANNE GIROUX:**

Tout à fait.

1385 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Très bien, je vous remercie. Oui monsieur Gauthier.

PAR M. RAYMOND GAUTHIER:

1390 Bien, monsieur le Président, je reviens à ma question qui s'adressait à l'intention du promoteur de venir régler notre problème!

1395 Écoutez, en 2008, le président de Gastem est venu rencontrer d'abord, faire une visite de courtoisie aux élus de la municipalité. Et par la suite, il a été invité à rencontrer une table de concertation sur les hydrocarbures dont je faisais encore partie depuis 2004, je faisais partie de cette table-là, donc j'étais à la rencontre.

1400 Et je me souviens très bien que j'ai posé directement cette question: pourquoi vous venez, vous avez des claims un peu partout dans les basses-terres du Saint-Laurent, vous en avez aux États-Unis dans certains départements, pourquoi venir ici pour régler notre problème de centrale polluante?

1405 Pensez-vous, monsieur le Président, qu'une entreprise privée, c'est sa mission de venir régler des problèmes écologiques...

PAR LE PRÉSIDENT:

1410 Je pense quand même que votre point de vue tombe un peu dans l'opinion. Ça peut être discuté en deuxième partie d'audience dans votre vision à vous de comment ça pourrait se faire.

PAR M. RAYMOND GAUTHIER:

D'accord, oubliez cette partie.

1415 **PAR LE PRÉSIDENT:**

C'est sûr que pour monsieur Savoie, c'est peut-être plus délicat de répondre, parce qu'on comprend que Gastem est une compagnie privée, donc l'intérêt est de développer des projets.

1420 **PAR M. RAYMOND GAUTHIER:**

Mais la réponse qui a été apportée par la représentante d'Hydro-Québec confirme l'information que j'avais, que c'était pas dans les cartons d'Hydro-Québec, le gaz naturel. Il y a d'autres solutions envisagées, pas choisies encore, mais il y en a d'autres, mais celle-là ne figure pas.

1425

PAR LE PRÉSIDENT:

C'est ce que l'on doit comprendre pour l'instant.

1430

PAR M. RAYMOND GAUTHIER:

Pardon?

1435 **PAR LE PRÉSIDENT:**

C'est ce qu'on doit comprendre effectivement de la réponse d'Hydro-Québec, étant donné que le potentiel gazier n'est pas démontré.

1440 **PAR M. RAYMOND GAUTHIER:**

Oui, mais on parle toujours, et monsieur Savoie tout à l'heure, je l'ai entendu dire, ça va prendre un forage pour répondre aux besoins locaux. Un forage pourquoi?

1445 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Vous pourrez en discuter en deuxième partie de l'audience.

PAR M. RAYMOND GAUTHIER:

1450

D'accord.

PAR LE PRÉSIDENT:

1455

Je vais vous demander de poser votre seconde question.

PAR M. RAYMOND GAUTHIER:

Alors vous savez que j'ai des interrogations!

1460 Je passe à ma deuxième question! Respectueux comme il affirme l'être de notre milieu
insulaire extrêmement fragile, conscient qu'il est de la résistance des résidents, exemple les milliers
de lettres de refus qui ont été déposées, et il y en a encore autant qui n'ont pas encore été
1465 déposées mais qui sont stockées, et des préoccupations de la population concernant sa ressource
unique et irremplaçable d'approvisionnement en eau potable, compte tenu aussi de la densité
d'occupation des terres habitables et de la proximité, pour ne pas dire la promiscuité des
installations qui en découle, qu'est-ce qui fait que le promoteur persiste à vouloir venir forer dans
des conditions excessivement risquées pour l'environnement, pour les insulaires qui y vivent et
même pour l'entreprise elle-même financièrement? Il y a des risques énormes à l'étape
exploration, c'est là que tous les risques sont pris.

1470 Au fond, va-t-il investir uniquement pour nos beaux yeux...

PAR LE PRÉSIDENT:

1475 Là, il y a un petit peu d'opinion!

PAR M. RAYMOND GAUTHIER:

1480 ... ou spéculerait-il pour commercialiser éventuellement sa découverte du Klondike dans notre
soubassement?

PAR LE PRÉSIDENT:

1485 Je dois convenir qu'il y a un peu d'opinion dans votre question, mais nous allons adresser la
question à monsieur Savoie encore une fois.

1490 Je la résumerais ainsi! Dans quelle condition, monsieur Savoie, prévoyez-vous poursuivre
votre projet de forage, donc à quelles conditions, pas dans quelle condition, mais à quelles
conditions Gastem pourrait être intéressée à poursuivre ses travaux ou à pouvoir faire ses travaux
aux Îles-de-la-Madeleine?

PAR M. RAYMOND SAVOIE:

1495 Oui, à quelles conditions, j'ai de la misère à cerner un peu l'orientation de la question.

Gastem est une société inscrite à la Bourse, elle cherche à investir dans des projets de
développement. On pense qu'une réussite par exemple identifiée du gaz, économique, au niveau
des Îles-de-la-Madeleine, va avoir un effet très bénéfique pour la société, va avoir un effet très

1500 bénéfique pour la communauté et les communautés des Îles, en effet présente que des aspects positifs si le résultat est bon.

1505 Si le résultat démontre qu'il n'y a pas de gaz économique, on parle d'un puits surtout scientifique à ce moment-ci, exploratoire, si les résultats ne sont pas valables, bien ça fait partie du mandat de la société, ça fait partie du risque et de l'aventure de nos investisseurs et des gens qui composent notre société.

1510 C'est notre mandat, c'est justement à faire ces choses-là. On a fait des puits au niveau de l'état de New York, on a travaillé dans des zones où avant, il n'y en avait pas de production, où il n'y en avait pas de gaz naturel, des gens disaient que c'était pas possible. Je pense par exemple au niveau des basses-terres du Saint-Laurent, par exemple, où on disait, la SOQUIP avait dit qu'il n'y avait pas de gaz économique.

1515 Les conditions scientifiques changent, on évolue, il y a une progression, et je pense que ça fait partie, le mandat et le rôle de Gastem qui n'est pas une société de production. On est une société d'exploration.

PAR LE PRÉSIDENT:

1520 Donc la nuance est importante. Dans les conditions que Gastem ferait un forage, même si vous êtes dans l'exploration, est-ce que vous avez fait des évaluations en disant, bon, tout à l'heure mon collègue a posé une question sur la capacité de production d'un puits, mais dans l'hypothèse où il y a une ressource exploitable, est-ce que vous avez fait des scénarios d'exploitation néanmoins pour les Îles-de-la-Madeleine?

1525 **PAR M. RAYMOND SAVOIE:**

1530 Non, on n'a pas fait – la question à laquelle on réfère tout à l'heure, c'était que, bon, combien de puits doit-on développer pour les Îles-de-la-Madeleine, on peut suffire à la demande de deux (2) Bcf par an. Et j'ai dit, bien, donnez-moi les critères du puits. Si on a un puits semblable à, par exemple, East Point E49 qui n'est pas un puits exceptionnel, c'est un beau puits, c'est un bon puits, mais c'est pas quelque chose d'extraordinaire, c'est certainement pas les puits de Fortuna dans l'état de New York dans la région des Pearl Lake.

1535 Donc si on a un puits semblable à East Point, on n'a rien que besoin d'un puits et encore, il va en rester beaucoup plus. On a toujours fait attention de ne pas indiquer que les résultats vont nous donner un rendement de tel ordre de grandeur; on a toujours indiqué que les risques étaient de l'ordre de dix pour cent (10 %), de huit pour cent (8 %). Plus qu'on augmente de Bcf au niveau de production, le plus que les chances de réussir diminuent.

1540 Alors on avait des calculs, il y a eu des tableaux de faits selon les critères de la géologie et qui finalement, je crois, nous plaçaient dans l'ordre de réussite qui variait entre point zéro trois de un pour cent (.03 %) et vingt pour cent (20 %), dépendant de l'étendue et l'importance du dépôt.

Est-ce que vous m'entendez bien?

1545 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Oui, c'est pas si pire. Des fois, on perd peut-être un (1) mot ou deux (2), mais généralement on entend de façon compréhensible.

1550 Plus particulièrement, bon, on sait, tout à l'heure dans une de vos diapositives, on avait une cible de forage qui apparaissait, en fonction du type de réservoir que vous anticipez, c'est-à-dire la courbe de production d'un puits, à ce moment-là, vu que c'est un réservoir, le puits pourrait fournir pendant combien de temps à ce moment-là à peu près, dans les attentes que vous pouvez avoir en fonction du type de porosité attendu dans la formation?

1555 **PAR M. RAYMOND SAVOIE:**

1560 On ne connaît pas encore, vous savez, la zone Naufrage, la formation géologique Naufrage, c'est en quelque sorte le scellant. Le Cable Head qui est un sable, et les zones subséquentes peuvent contenir du gaz. Donc si on parle d'une épaisseur du Cable Head de l'ordre de cent mètres (100 m), et avec une zone de production d'un puits, bien, quelques centaines d'acres, là, je pense que ça va, si on a disons, là, quinze pour cent (15 %), dix pour cent-quinze pour cent (10 %-15 %) de production potentielle, il va y en avoir pour plusieurs générations.

1565 Parce qu'on va être capable de retourner dans le même puits et ensuite, à grande profondeur, à quelques kilomètres, on serait capable de se diriger par des puits directionnels vers d'autres zones.

Est-ce que ça répond à votre question?

1570 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Si j'ai bien compris, c'est-à-dire vous pourriez réentrer dans le puits et à ce moment-là, faire des forages directionnels dans d'autres directions pour maintenir la production du puits?

1575 **PAR M. RAYMOND SAVOIE:**

Facilement.

PAR LE PRÉSIDENT:

1580

Très bien.

PAR M. RAYMOND SAVOIE:

1585

Mais là encore, c'est purement hypothétique. Il faut voir qu'à ce moment-ci, on n'a pas de données. On peut pas parler d'un East Point 2, on peut pas parler non plus, tu sais, il y a eu des résultats qui étaient pas très encourageants au niveau des puits au gaz.

PAR LE PRÉSIDENT:

1590

Ça dépendrait du premier forage, je veux dire, si les résultats sont satisfaisants.

PAR M. RAYMOND SAVOIE:

1595

Bien, ça va dépendre des résultats, c'est ça. C'est un puits scientifique. Les gens pensent qu'on est capable d'anticiper la production, on n'est pas capable de l'anticiper, parce qu'il y a pas de comparables. East Point est quand même à une bonne distance des Îles, et les conditions de Brion ne sont pas les conditions du forage qu'on veut faire.

1600

On parle de forer le long d'un corridor. On a visité des forages le long de diapirs en Louisiane et au Mississippi, et on a vu, par exemple, ce que faisaient des sociétés, des grandes sociétés, notamment Anadarko, et les résultats sont très impressionnants, là, dans des conditions semblables.

1605

On pense qu'on a certainement une meilleure chance de réussite que plusieurs pensent.

PAR LE PRÉSIDENT:

1610

Merci.

PAR M. RAYMOND GAUTHIER:

1615

Si vous permettez, monsieur le Président, et je termine là-dessus! Est-ce que monsieur Savoie ne vient pas de nous confirmer qu'on est tous devant un très grand risque, lui prenant un grand risque financier, une sorte de "gambling", et nous qui encourons tous les autres risques? Je vous remercie.

PAR LE PRÉSIDENT:

1620 Vous pourrez nous en reparler dans un mémoire, je vous remercie. Monsieur Locat.

PAR LE COMMISSAIRE:

1625 J'avais une (1) ou deux (2) questions pour monsieur Savoie pour le moment.

Premièrement, est-ce que j'ai bien compris qu'un puits d'exploration peut aussi servir comme puits d'exploitation?

PAR M. RAYMOND SAVOIE:

1630 Oui, effectivement. On est capable d'utiliser la même plateforme.

PAR LE COMMISSAIRE:

1635 Ensuite, il y avait un volet de la question de monsieur Gauthier que je voulais retenir ici!

C'est à savoir, concernant votre planification dans l'avenir, si donc les découvertes étaient favorables dans un premier puits, est-ce que vous êtes aussi, votre compagnie, intéressée à explorer pour éventuellement définir s'il y a lieu ce genre de réservoir de classe mondiale?

1640

PAR M. RAYMOND SAVOIE:

Vous savez, monsieur Locat, si on a un puits qui nous donne une découverte intéressante, en toute probabilité on va être capable de travailler de la même façon.

1645

Il n'y a pas de raison de faire le tour du diapir, et je crois que les prochains forages à ce moment-là vont se diriger vers le nord de l'Île-du-Prince-Édouard.

PAR LE COMMISSAIRE:

1650

Merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

1655 Monsieur Savoie, je vous remercie pour la réponse.

Nous allons faire une petite pause de quinze (15) minutes et au retour de la pause, donc vers quinze heures quinze (15 h 15), nous allons reprendre avec madame Annie Landry.

1660

SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

1665

**REPRISE DE LA SÉANCE
ANNIE LANDRY**

PAR LE PRÉSIDENT:

1670

Je vais demander à madame Annie Landry à s'avancer à la table des intervenants.

Bonjour madame.

1675

PAR Mme ANNIE LANDRY:

Bonjour. Alors vous savez, monsieur le Président, que pour nous autres, les Madelinots, la question de l'eau est majeure, cruciale, vitale; l'eau est irremplaçable.

1680

La question de notre eau potable nous préoccupe au plus haut point. Tous les citoyens des Îles, mais saviez-vous, monsieur le Président, qu'il y a beaucoup d'autres questions qui nous préoccupent devant le développement d'une industrie lourde dans un milieu aussi fragile que le nôtre?

1685

Les questions qui nous préoccupent, qu'est-ce qui va arriver à notre eau, oui, aux dômes de sel qui nous supportent, à nos paysages, à notre patrimoine naturel, aux installations municipales de traitement des eaux usées déjà maganées par l'érosion des berges?

1690

Qu'est-ce qui va arriver à nos zones côtières, à nos milieux humides, aux milieux lagunaires, à la biodiversité, à nos infrastructures routières qui auront à supporter des va-et-vient de véhicules lourds?

1695

Qu'est-ce qui va arriver? Est-ce que la responsabilité de la compagnie gazière va couvrir les risques engagés?

Est-ce qu'on a pensé à la distribution et à la commercialisation du gaz naturel qui aura des impacts supplémentaires sur notre environnement, sur l'eau, sur tout?

1700

Est-ce qu'il va y avoir exportation avec toutes les infrastructures que cela implique sur un archipel de deux cent deux kilomètres carrés (202 km²)?

Puis je pourrais continuer encore, mais je m'arrête, parce que j'en ai plus que deux (2), je les ai toutes mises ensemble dans un paquet!

1705 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Alors vous comprenez, le mandat porte sur la nappe phréatique. On comprend que les gens peuvent avoir des préoccupations, par exemple, reliées, comme vous avez mentionné, aux infrastructures routières, aux paysages.

1710 Le mandat actuellement porte sur la protection de la nappe phréatique, donc nos questions seront concentrées bien entendu sur ce point, étant donné notamment que les personnes-ressources ont été définies en fonction du mandat qui nous était donné.

1715 Ce que je retiens, c'est entre autres, comme question que nous pourrions adresser à Gastem, c'est question de la responsabilité sur les risques, donc quelle est la responsabilité de l'entreprise, à ce moment-là, pour le développement.

1720 On peut poser la question à monsieur Savoie, quels niveaux et quelles mesures l'entreprise entend prendre, par exemple, ne serait-ce qu'en cas de risques s'il y a une contamination, qu'est-ce que l'entreprise prend comme moyen, par exemple financier, donc c'est quoi sa responsabilité à l'intérieur d'un accident, par exemple, qui provoquerait un déversement!

1725 Monsieur Savoie, quels sont les moyens et les mesures que vous envisagez de prendre pour éviter un dommage et aussi, c'est quoi votre responsabilité, par exemple s'il y avait un problème qui survenait conséquemment à un forage? Monsieur Savoie.

PAR M. RAYMOND SAVOIE:

1730 Alors notre premier rôle, je crois, est d'établir des mécanismes de fonctionnement où on va doubler les mesures de sécurité. On a parlé par exemple au niveau des opérations que, par exemple, on prendrait toutes les mesures nécessaires et on multiplierait le tout par deux (2).

1735 Donc par exemple, au niveau des opérations de surface, tout serait l'équivalent d'un bain dans un bain, donc une double protection au niveau des bassins, au niveau des fluides, des eaux usées, il y en a très peu, parce que c'est un puits conventionnel.

Au niveau de l'installation du conducteur, les opérations de forage, tout serait doublé. Et donc notre approche serait de cet ordre-là.

1740 Et en plus, on compte établir un comité de gens bien expérimentés dans le forage, accompagnés évidemment de quelques citoyens connaissant de la situation au niveau de la nappe phréatique aux Îles.

1745 La deuxième approche serait également de faire un forage dans une zone où il n'y a pas de risques réels pour la nappe phréatique, c'est-à-dire une zone où le forage pourrait avoir lieu sans risques réels pour la nappe phréatique.

1750 Et la troisième chose évidemment, c'est bien sûr, on aurait les mécanismes et un plan d'urgence en place tels que requis par la loi.

1755 Il y a aussi l'obligation des assurances de la part de la société. Mais évidemment, les assurances, pour nous, c'est une chose qu'on maintient en ordre, mais ce n'est pas notre préoccupation, parce que c'est quelque chose pour nous qui est facile.

1760 On veut prévenir un accident, on veut prévenir une situation qui pourrait donner lieu à un déversement, et puis je peux vous assurer que finalement, un forage, c'est très peu d'activités. Ça dure que quatre (4) semaines ici, parce que c'est un puits un forage, on pourrait peut-être ajouter quelques semaines pour des travaux scientifiques, ça va intéresser beaucoup de gens, ce puits-là, en termes de connaissances, en termes d'informations.

PAR LE PRÉSIDENT:

1765 Vous nous avez envoyé certains documents, on n'a pas encore eu le temps de les regarder, étant donné qu'on venait en audience publique, à l'intérieur des documents que vous nous avez fait parvenir et que la Commission va examiner la semaine prochaine, est-ce que nous avons le détail par exemple sur vos mesures de confinement par exemple et autres que vous avez mentionnées? Est-ce qu'on a le détail de ces mesures-là à l'intérieur des documents que vous nous avez déposés?

1770

PAR M. RAYMOND SAVOIE:

Non, il n'y a pas le détail de ces éléments-là, non.

1775 Vous savez, le plan de forage a été proposé à la société Kodeco, ils ont fait une espèce de brouillon à partir des informations qu'ils avaient, mais les conditions en tant que telles, le doublage et ces choses-là ne sont pas – d'abord il n'y a pas de site de choisi, donc c'est difficile de faire un plan et faire l'aspect technique.

1780 Le doublage, ça a été un engagement qu'on a fait dès le départ, dès notre arrivée ici aux Îles, parce qu'on était très conscient de la spécificité de la nappe, et dès le départ, on a clairement indiqué qu'on allait faire tout ce qui était nécessaire pour ne pas affecter la nappe, un peu comme Corridor a fait en 1999. Ils ont foré à un endroit loin d'une zone importante pour la nappe.

1785 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Très bien, je vous remercie.

1790 Du côté du ministère des Ressources naturelles, quelles sont les exigences du Ministère en termes de contrôle des risques lorsqu'il y a une opération de forage en milieu terrestre?

PAR M. FRÉDÉRIC DUBÉ:

1795 Je peux peut-être y aller en plusieurs points et par la suite, développer au besoin!

Il y a plusieurs aspects en fait sur lesquels je pourrais intervenir. On a parlé entre autres au niveau de la responsabilité de l'entreprise, mais premièrement, en fait, les informations qu'on a sur le projet de Gastem sont celles qui ont été présentées cet après-midi.

1800 Dans le cas où il y aurait une demande de permis de forage, cette demande-là passe par différentes étapes, vérification notamment de la conformité au niveau de l'ingénierie du projet.

1805 Toute demande de permis de forage doit être signée par un ingénieur qui a des compétences dans ce domaine-là. Ces demandes-là sont vérifiées évidemment par des ingénieurs chez nous.

1810 Il y a la question aussi, je vais prendre le terme précis, la question aussi de la prévision géologique. Autrement dit, dans quel milieu, suite à leurs études préalables, ils pensent que le forage va s'effectuer. Ça, ça doit être certifié par un géologue.

Donc il y a différents documents qui sont déposés au ministère et qui sont analysés chez nous, dans le but, en fait, de valider la faisabilité du projet.

1815 Par rapport à ça, je donnerais peut-être deux (2) aspects. Le Règlement sur le pétrole et le gaz naturel, en fait, le règlement afférant à la Loi sur les mines, concernant le pétrole et le gaz naturel, prescrit – il y a plusieurs dispositions dans ce règlement-là concernant les forages qui sont, je pourrais dire, des dispositions prescriptives en termes de normes de qualité, tubage, cimentation par exemple.

1820 Sans vouloir m'étendre trop, certaines dispositions, par exemple au niveau des coffrages, pour protéger la nappe phréatique en termes de profondeur. Le puits, par exemple, doit être conçu pour isoler complètement les différents horizons où il pourrait y avoir de l'eau, du gaz naturel, donc autrement dit la nappe phréatique. Il y a peut-être des dispositions plus techniques au besoin, je pourrai y revenir.

1825 Au niveau de la responsabilité de l'entreprise, évidemment l'entreprise est responsable de la qualité des travaux qui sont effectués. Le règlement prévoit, en fait l'entreprise doit fournir notamment une garantie d'exécution au moment de la demande et évidemment aussi, une assurance responsabilité.

1830 Cette garantie d'exécution là et cette assurance responsabilité, notamment pour ce qui est de l'assurance responsabilité, c'est un montant, si je me trompe pas, d'un million de dollars (1 M\$), ne sont libérés qu'à la fermeture définitive du puits, suite à une demande d'autorisation de fermeture de puits.

1835 Donc il y a différentes mécaniques qui permettent de s'assurer du respect du programme de forage.

1840 Peut-être un autre exemple aussi, une autre information, si l'entreprise souhaite modifier son programme de forage en cours de route pour X ou Y raison, l'entreprise doit fournir au ministère un avenant signé par un ingénieur compétent.

Je sais pas si ça répond en partie, il y a beaucoup de dispositions, mais je pourrai revenir au besoin.

1845 **PAR LE PRÉSIDENT:**

De toute façon, ces dispositions sont contenues dans quel règlement?

PAR M. FRÉDÉRIC DUBÉ:

1850 C'est le Règlement sur le pétrole, le gaz naturel et les réservoirs souterrains qui est un petit peu le règlement d'application qui dicte les conditions pour les permis de forage, les permis de recherche, etc., pris en vertu évidemment de la Loi sur les mines.

1855 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Très bien, je vous remercie.

PAR LE COMMISSAIRE:

1860 Une question pour le MRN! Dans la continuité du développement, quelles sont vos perspectives, comment est-ce que vous voyez le développement potentiel gazier dans la région ici? Est-ce que vous avez déjà des opinions ou des espérances au niveau de ce dossier-là?

1865

PAR M. FRÉDÉRIC DUBÉ:

Pour répondre à votre question, au niveau de ce dossier-là, évidemment on est au fait des projets de l'entreprise comme tout le monde ici. Cette entreprise, comme monsieur Savoie l'a mentionné, possède un permis de recherche sur les Îles-de-la-Madeleine.

1870

Mais par contre, je veux dire, notre intervention se fera si éventuellement il y a une demande de permis de forage qui est faite.

1875

Notre suivi au niveau de, comment je peux dire, des intentions ou des travaux de la compagnie se fait par le suivi du permis de recherche, des obligations du titulaire du permis de recherche et éventuellement d'autres demandes de permis qui pourraient se faire.

PAR LE COMMISSAIRE:

1880

Monsieur Pinet nous a présenté une vue générale au niveau du bassin sédimentaire, mais est-ce qu'au niveau du MRN, vous avez des études d'évaluations prospectives du potentiel gazier du secteur ici?

PAR M. FRÉDÉRIC DUBÉ:

1885

Je vous dirais, par rapport à ça, les meilleures, en fait je veux pas qualifier certaines études de meilleures et d'autres de moins bonnes, mais l'étude dont monsieur a parlé de la Commission géologique du Canada, entre autres, c'est ce genre d'études là sur lesquelles nous nous appuyons un petit peu pour améliorer nos connaissances.

1890

Les bases de données géoscientifiques du ministère contiennent un certain nombre de données provenant des travaux d'exploration.

1895

Par contre, nous n'avons pas, à ma connaissance, d'études prospectives sur l'avenir, sur ce qui pourrait se passer en termes d'exploration ou autres dans le secteur.

PAR LE COMMISSAIRE:

1900

Merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

1905 Du côté de l'exploitation, donc dans l'hypothèse où Gastem fait un forage et fait une découverte significative, donc commercialement exploitable, quelles sont les obligations, à ce moment-là, de l'entreprise?

Est-ce qu'elle est tenue d'exploiter si elle fait une découverte exploitable, en fonction de vos lois?

1910 **PAR M. FRÉDÉRIC DUBÉ:**

Est-ce que l'entreprise est tenue d'exploiter, vous me posez une bonne question!

1915 Je vous dirais, si jamais l'entreprise fait une découverte significative de pétrole, d'hydrocarbures, pétrole ou gaz naturel à la suite d'un forage d'exploration, il y a plusieurs étapes, plusieurs permis qui doivent être demandés. On peut pas produire des hydrocarbures à partir d'un forage exploratoire comme ça, il y a différentes étapes qui doivent être faites.

1920 Mais si l'entreprise serait obligée d'exploiter, je pourrais vous revenir là-dessus, je préfère pas vous induire en erreur.

PAR LE PRÉSIDENT:

1925 C'est ça, c'est pour bien préciser quelles sont les obligations à ce moment-là du promoteur si la découverte est jugée économiquement et techniquement exploitable par le Ministère, donc est-ce que le promoteur est tenu de donner suite ou à ce moment-là, quelles sont les actions que le Ministère ferait à ce moment-là si un promoteur décide de pas l'exploiter!

1930 C'est vraiment de voir quelles sont les obligations éventuelles de Gastem concernant un site.

1935 C'est sûr que Gastem peut éventuellement, monsieur Savoie a mentionné qu'ils étaient une compagnie d'exploration, c'est sûr qu'ils peuvent éventuellement céder le gisement, mais encore une fois, j'imagine qu'il doit y avoir des conditions de cession qui doivent être en vigueur au ministère.

1940 Donc c'est vraiment de voir, donc ça peut être éventuellement, vous pouvez nous faire un état de situation par écrit, pour qu'on comprenne mieux, étant donné que ça peut être une question un peu à développement, mais c'est pour bien comprendre à ce moment-là qu'est-ce que ça impliquerait si effectivement, il y a une obligation d'exploiter. Donc ça voudrait dire à ce moment-là que si c'est du gaz, il y aurait un gazoduc qui serait installé.

Tout à l'heure, c'est sûr qu'on est un peu dans le spéculatif, mais si c'est une découverte donc de moyenne envergure, donc il pourrait y avoir un scénario, encore hypothétique, mais un scénario d'exploitation uniquement dans les Îles.

1945 Si c'est un gisement de classe mondiale, ça voudrait dire, est-ce qu'à ce moment-là, le détenteur des droits serait tenu d'optimiser l'exploitation de la ressource, c'est-à-dire à ce moment-là d'exporter la ressource si elle est rentable!

1950 Donc c'est dans ce contexte-là que je pose la question, parce que ça a des implications bien entendu. Ça veut dire plus d'installations, plus d'équipements à ce moment-là.

Donc si vous pouvez nous faire un topo sur ce point-là, quelles seraient les obligations d'un promoteur pour exploiter la ressource. Ça vous va!

1955 Oui madame Landry.

PAR Mme ANNIE LANDRY:

1960 Alors j'entends bien toutes vos considérations, celles de monsieur Savoie, celles du ministère des Ressources naturelles, vos questions.

Mais pour un citoyen, une citoyenne comme moi, il y a une chose qui est sûre, absolument sûre, c'est que le risque zéro n'existe pas, et que le moindre risque, le plus petit risque concernant l'eau potable aux Îles-de-la-Madeleine, c'est un énorme risque. C'est tout. Merci.

1965 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Je vous remercie.

1970 _____
PAUL HÉBERT

PAR LE PRÉSIDENT:

1975 Je vais maintenant inviter monsieur Paul Hébert.

Bonjour monsieur Hébert.

1980

PAR M. PAUL HÉBERT:

Bonjour tout le monde. Avant de poser mes questions, j'avais un point à apporter pour hier soir.

1985

Ça a été fait mention de beaucoup de contamination avec l'eau salée qui s'infiltrait dans la nappe phréatique, mais on n'a pas parlé beaucoup de la contamination avec les exploitations gazières, ces affaires-là.

1990

Ça fait qu'en mars 2013, la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine a adopté un règlement numéro 2013-13 déterminant la distance séparatrice pour protéger les sources d'eau potable et puits artésiens et de surface sur le territoire des Îles-de-la-Madeleine.

Ça fait que pour faire ça court, il y a l'article 8 qui est une interdiction:

1995

"Il est interdit à quiconque d'introduire ou de permettre que ce soit introduit dans le sol par forage ou par autre procédé physique, mécanique, chimique, biologique ou autres toute substance susceptible d'altérer la qualité de l'eau souterraine ou de surface servant à la consommation humaine ou animale et ce, dans un rayon de six kilomètres (6 km) de tout puits artésiens ou de surface desservant plus de vingt (20) personnes, deux kilomètres (2 km) de tout puits artésiens ou de surface desservant vingt (20) personnes et moins. L'étendue de ce rayon s'applique tant pour les activités qui se déroulent à la surface du sol que pour celles se déroulant dans le sous-sol."

2000

Quand la Municipalité des Îles a adopté ça, j'ai fait le test. J'ai arrivé chez nous et j'ai mis des rayons sur la carte des Îles-de-la-Madeleine.

2005

Si tu enlèves la réserve à l'est des Îles, il reste cinq (5) portes d'ouverture avec la Loi sur les milieux humides, les dunes, il reste quasiment plus rien pour le forage, il y a plus rien pour le forage aux Îles-de-la-Madeleine.

2010

Ça fait que là, on exclut un danger potentiel de forage. Ça fait qu'on est soulagé, de un, on peut se concentrer sur les autres qui peuvent être Hydro-Québec, on espère que ça n'arrivera plus, Esso qui a des réservoirs ici aux Îles, aussi gros que ceux-là d'Hydro-Québec, et l'eau salée et les autres systèmes de contamination possibles.

2015

Ça fait que je sais pas si vous étiez au courant de ce règlement-là?

PAR LE PRÉSIDENT:

Oui effectivement, nous sommes au fait du règlement municipal. Monsieur Locat.

2020

PAR LE COMMISSAIRE:

En fait, j'adresserais la question au MDDEFP, voir quel est leur point de vue sur ce règlement-là?

2025

PAR LE PRÉSIDENT:

Comprenez bien la mise en contexte. D'ailleurs, dans la revue de presse, on avait une mention d'une intention du côté du MRN entre autres sur des exigences pour des études hydrogéologiques.

2030

La question aussi s'en vient un peu dans le sens de comprendre si le règlement municipal est appliqué, comme monsieur a fait mention ici, donc ça veut dire, ce qu'on en comprend, que le site prévu actuellement, le secteur prévu par Gastem est, je dirais en bon français, hors limite pour un forage, en fonction de la réglementation municipale.

2035

Mais on a vu aussi des déclarations à l'effet qu'il y aurait un projet de règlement, il y avait des mentions de cela encore ce matin au sujet d'études hydrogéologiques qui seraient faites par le gouvernement. C'était pas précisé dans l'article que j'ai vu, si c'était fait par le MDDEFP ou par le MRN.

2040

Donc monsieur Ouellet, est-ce que vous pouvez nous donner de l'information à ce sujet-là?

PAR M. MICHEL OUELLET:

2045

Tout ce que je peux vous dire, bien, je l'ai mentionné hier soir brièvement quand j'ai fait un portrait un peu du projet de règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection qui a été publié à la Gazette officielle en décembre 2011.

2050

Pour ce qui est des modifications qui sont apportées au projet, puis bon, il y a eu des déclarations effectivement, pas simplement récemment, mais je dirais, si on remonte à cet hiver, suite justement à l'adoption du règlement de la Municipalité de Gaspé entre autres, des déclarations à l'effet qu'il y aurait une réflexion qui serait menée au sein de l'appareil gouvernemental.

2055

Malheureusement, je peux pas vous en dire plus, parce qu'il y a pas eu de décisions de prises encore par les autorités gouvernementales, donc je peux pas m'avancer, si vous comprenez, sur quelle serait la nature.

2060 La seule chose que je peux vous dire, c'est qu'effectivement, si éventuellement il y avait adoption d'un règlement, édicition d'un règlement provincial qui fixait des normes précises applicables à ce secteur d'activité là, puis visant la protection des sources d'approvisionnement en eau potable, ce règlement-là aurait préséance sur les règlements municipaux.

PAR LE PRÉSIDENT:

2065 Éventuellement. Du côté du MRN actuellement, donc il y a un règlement municipal qui a été adopté aux limites de six kilomètres (6 km) pour des puits municipaux et deux kilomètres (2 km) pour des puits individuels, alors dans une éventuelle demande de forage, de permis de forage d'exploration par Gastem, est-ce que le MRN prend en compte ce règlement-là dans son analyse de demande de permis?

PAR M. FRÉDÉRIC DUBÉ:

2075 Je pourrais vous dire de façon générale évidemment les activités qui pourraient éventuellement découler d'un permis de forage doivent respecter la réglementation en place.

2080 Maintenant, pour ce qui est plus particulièrement de ce règlement-là, mon collègue en a parlé, qui fait suite au règlement qui a été pris par la Ville de Gaspé, je vous dirais, étant donné que le cas est devant les tribunaux, le Ministère ne souhaite pas commenter cet aspect-là.

PAR LE PRÉSIDENT:

2085 Donc vous estimez que le règlement des Îles-de-la-Madeleine est suffisamment semblable au règlement de Gaspé pour que vous ne commentiez pas?

PAR M. FRÉDÉRIC DUBÉ:

2090 Bien en fait, j'ai pas regardé, j'ai pas pris connaissance en profondeur de ce règlement-là. J'ai pas sur moi d'informations sur les deux (2) règlements, mais le contexte est similaire.

Et dans le contexte actuel où la cause est devant les tribunaux, on préfère ne pas commenter.

PAR LE PRÉSIDENT:

2095 OK. Du côté de l'Agglomération, donc je sais pas si vous êtes au fait de certains engagements gouvernementaux concernant une nouvelle réglementation sur l'eau potable.

2100 Vos attentes, donc vous avez passé votre règlement sur l'eau potable, et vos attentes face à une éventuelle nouvelle réglementation, en tout cas c'est annoncé, peut-être pas éventuelle, donc en fonction de la réglementation projetée, ce serait quoi vos attentes? Est-ce qu'on peut avoir de l'information à ce sujet?

2105 **PAR Mme CAROLINE RICHARD:**

Actuellement, c'est ça, moi, j'ai pas d'informations à ce sujet-là.

Par contre, je pourrais en jaser avec le maire qui était présent ici tantôt, puis on pourra répondre par la suite.

2110 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Vous pourrez revenir avec un complément de réponse, je vous remercie.

2115 **PAR LE COMMISSAIRE:**

Mais peut-être voir un peu quelle est la perception de cette situation-là de la part du MAMROT, à savoir cette démarche des municipalités?

2120 **PAR M. RÉNALD MÉTHOT:**

Bien, je vous dirais, il y a plusieurs municipalités en Gaspésie qui ont adopté sensiblement le même règlement. Ça a commencé par la Ville de Gaspé; ensuite ont suivi d'autres municipalités.

2125 C'est sensiblement le même règlement. C'est adopté en vertu des pouvoirs de la Loi sur les compétences municipales.

2130 Et la seule chose que je peux vous dire, c'est que le règlement est en vigueur présentement, donc il s'applique. Mais il n'y a pas d'analyse comme telle à savoir, bon, si ça respecte – bien je vous dirais, regardez, le fait qu'il est en vigueur, il est en vigueur, il s'applique. Bon, les gens qui sont sur les territoires doivent en tenir compte lors de l'émission des permis.

Pour le moment, c'est ça.

2135 **PAR LE COMMISSAIRE:**

Merci. Pour revenir au MRN, est-ce qu'il y a des relations possibles aussi, une interaction possible entre ces démarches-là et la Loi sur les mines? La Loi sur les mines est en train d'être revue, sous ces angles-là?

2140 **PAR M. FRÉDÉRIC DUBÉ:**

Vous parlez au niveau de la Loi sur les mines?

2145 **PAR LE COMMISSAIRE:**

Enfin, on parle d'une révision actuellement de la Loi sur les mines, est-ce que c'est le genre de préoccupations qui sont prises en compte?

2150 **PAR M. FRÉDÉRIC DUBÉ:**

Je vous dirais par rapport à ça, évidemment il y a des dispositions spécifiques aux hydrocarbures dans la Loi sur les mines, la loi actuelle sur les mines.

2155 Maintenant, le dossier de la modification de la Loi sur les mines dont on entend parler depuis quelque temps déjà, c'est le Secteur des mines au ministère qui pourrait répondre précisément à votre question.

2160 **PAR LE COMMISSAIRE:**

OK, merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

2165 Oui, monsieur Hébert!

PAR M. PAUL HÉBERT:

2170 Mon autre question s'adresse, est-ce qu'il y a un représentant de Transports Canada ici en avant ou un représentant de la Garde côtière?

PAR LE PRÉSIDENT:

2175 Non, nous n'avons pas contacté Transports Canada, mais éventuellement, posez toujours votre question et on va voir!

PAR M. PAUL HÉBERT:

2180 Un représentant d'Esso? Il y a pas de représentant d'Esso non plus?

PAR LE PRÉSIDENT:

De Esso?

2185 **PAR M. PAUL HÉBERT:**

OK. Il y a un représentant de Mines Seleine ici, je vais poser ma question pareil.

PAR LE PRÉSIDENT:

2190 Posez votre question et on va voir.

PAR M. PAUL HÉBERT:

2195 Ma question, c'est les équipements. Est-ce que les compagnies, le gouvernement qui ont le stock ici aux Îles en cas de déversement, qui sont équipés de "boilers" flottants, matériaux absorbants, engins de terrassement, ça, on peut faire appel au privé, c'est de la machinerie ni plus ni moins, des embarcations, quel genre d'embarcations qu'ils ont? Parce que je sais que Mines Seleine hier soir a dit qu'ils étions parés à faire face à un éventuel renversement, écoulement, y a-t-il une estimation du temps nécessaire à leur déploiement en cas de déversement, que ce soit
2200 côtier ou dans les lagunes?

Parce qu'il faut avoir un laps de temps pour réagir. Est-ce que ça a été estimé, ce laps de temps là?
2205

Et combien d'exercices ou de simulations de déversement par année, pour préparer leur personnel?

2210 C'est de valeur, parce que là, peut-être que Mines Seleine va pouvoir me répondre un peu, j'aurais aimé avoir ce que c'est au point de vue fédéral et Esso qui est gros ici aux Îles. Puis je

m'aperçois que je fais le même constat que monsieur Martinet hier soir, il y a beaucoup de monde important qui sont pas ici en avant pour répondre aux questions.

2215 Je vais aller chercher l'information, je vais vous l'emmenner demain, c'est pas notre département, c'est pas ci, c'est pas ça. On se déplace, on vient vous poser des questions, on aimerait bien avoir des réponses, merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

2220 Nous devons travailler avec l'hypothèse qu'on a des forages en milieu terrestre sur les îles et qui ont un déversement en milieu terrestre qui est susceptible de s'en aller vers la côte. On va partir avec un scénario comme ça.

2225 Monsieur Savoie, tout à l'heure, vous avez mentionné des mesures que vous entendez prendre, donc à ce moment-là étant donné que vos projets de forage pourraient être à proximité de la côte, quelles sont les mesures particulières que vous entrevoyez pour éviter, un, la contamination de la nappe, mais aussi une contamination vers le milieu côtier? En fonction du type de forage que vous anticipez bien entendu.

2230 **PAR M. RAYMOND SAVOIE:**

2235 Au niveau, je pense, de la personne, on en a parlé un peu, au niveau de la côte, là, il y a des sociétés qui sont spécialisées dans ce genre d'activité, des sociétés qui ont développé une expertise et qui travaillent avec des sociétés de forage particulièrement dans le sud-est des États-Unis, en Californie et également (inaudible).

PAR LE PRÉSIDENT:

2240 Monsieur Savoie, êtes-vous toujours là?

PAR M. RAYMOND SAVOIE:

Oui.

2245 **PAR LE PRÉSIDENT:**

2250 OK. Plus particulièrement dans le type de forage où on a compris que pour l'instant, c'est un forage que vous envisagez, en fonction des quantités par exemple de matières dangereuses, de substances chimiques que vous pensez utiliser, est-ce qu'on a de l'information dans les documents que vous avez déposés à ce stade-ci sur quelles sont les quantités par exemple de matières –

donc vous avez parlé de confinement – est-ce qu'on a de l'information sur les volumes de ces matières-là que vous allez prévoir utiliser?

PAR M. RAYMOND SAVOIE:

2255

Il n'y a pas vraiment de matières particulièrement dangereuses. Il y a des choses comme de la baryte, il y a du ciment, il y a un petit peu d'huile et de pétrole qui sont utilisés pour le fonctionnement des moteurs.

2260

Il y a des choses assez usuelles qui sont utilisées. Vous savez, on parle d'un forage conventionnel ici, et on parle également d'un forage, c'est un forage comme il s'en fait des milliers chaque année dans des régions côtières.

2265

Alors ça demande pas une attention extraordinaire. Il faut suivre les mesures pour la côte, qui sont considérées comme (inaudible), et donc les gens, des contractants avec qui on contracte vont arriver, puis ils vont voir aux installations et aux équipements nécessaires pour la côte.

2270

Ça comprend différentes méthodes. L'autre chose qu'il faut comprendre aussi, c'est qu'on fait affaire au gaz naturel, il y a pas de pétrole dans ce cas-ci. Alors le gaz naturel est, comme vous savez, c'est...

PAR LE PRÉSIDENT:

2275

Vous anticipez du gaz naturel, mais disons que s'il y avait des liquides de gaz naturel ou de l'huile à la tête du puits, autrement dit au lieu de forage même, est-ce qu'il y a des mesures de confinement qui sont prévues lorsque vous exécutez un forage?

PAR M. RAYMOND SAVOIE:

2280

Oui, oui, absolument. Et ça, c'est un contrat que la société donne à des firmes spécialisées.

Et nous avons indiqué que comme toujours, nous allons voir à doubler le mécanisme, c'est l'histoire du bain dans le bain, pour les anxiogéniques.

2285

Alors on va se livrer à cet exercice et y participer tout simplement pour démontrer, même si c'est des coûts plus élevés, pour un forage, ça va augmenter sensiblement le coût, on pense que c'est important pour satisfaire aux craintes de la part de certains.

PAR LE PRÉSIDENT:

2290

Monsieur Locat.

PAR LE COMMISSAIRE:

2295

Monsieur Savoie, vous avez parlé dans votre introduction de votre présentation d'un événement qui s'était produit il y a plusieurs années dans le port lors d'un forage géotechnique. Est-ce qu'il y a de l'information précise sur cet événement-là que vous pourriez déposer à la Commission?

2300

PAR M. RAYMOND SAVOIE:

Je pense que je faisais référence à BP. BP a eu un impact important.

PAR LE PRÉSIDENT:

2305

C'est un forage en mer, ça?

PAR M. RAYMOND SAVOIE:

2310

Oui, c'est un forage en eau profonde dans le golfe du Mexique. Il y a à peu près dix mille (10 000) forages qui se font au large dans le golfe du Mexique du côté américain, et évidemment, celui de BP qui a été vraiment un désastre.

PAR LE COMMISSAIRE:

2315

Mais vous parliez d'un forage géotechnique, là, c'est près du quai je pense, non?

PAR M. RAYMOND SAVOIE:

2320

Ah non, ça, c'est autre chose. Ça, c'est un forage sur terre par une foreuse linéaire, et c'était des opérations de construction qui se faisaient à ce moment-là au quai de Havre-Aubert. Et on avait foré pour établir les piliers, quelque chose comme ça, et connaître la géologie du sol, et il y en a quelques-uns qui ont libéré du gaz et donc ce que je comprends de la lecture de Sanschagrin, dont un en particulier qui a coulé, donc qui a éjecté du gaz pendant plusieurs mois.

2325

Maintenant, la nature de ce gaz-là, on la connaît pas, la source de ce gaz-là, on la connaît pas.

2330 Mais on l'utilisait comme exemple pour démontrer qu'il y a d'une façon constante une présence de gaz naturel.

PAR LE COMMISSAIRE:

2335 OK, donc ma question, c'était à savoir si vous aviez des documents qui pourraient être déposés à la Commission en référence à cet événement-là?

PAR M. RAYMOND SAVOIE:

2340 Bien, j'ai le rapport de monsieur Sanschagrin.

PAR LE COMMISSAIRE:

OK, est-ce que vous pourriez le déposer s'il vous plaît?

2345 **PAR M. RAYMOND SAVOIE:**

Oui, oui. Bien, si j'en ai une copie, je vais vous la déposer. C'est un rapport géologique qui est au ministère. Si j'en ai une copie, je pense que notre responsable de l'environnement...

2350 **PAR LE COMMISSAIRE:**

OK, merci. J'avais une question au MDDEFP, à savoir s'il y avait un déversement d'hydrocarbure dans la lagune ou dans le port, quels dangers est-ce que ça poserait pour l'aquifère des Îles?

2355 Si disons il y a un déversement d'hydrocarbure dans le port ici à Cap-aux-Meules ou encore dans une lagune, quel niveau de risques que ça pose pour l'aquifère?

PAR M. MICHEL OUELLET:

2360 C'est une bonne question. Je dirais, bien, en principe, comme on en a discuté hier soir, étant donné que l'écoulement de l'eau souterraine s'effectue d'un point haut vers un point bas, si on parle des lagunes, on est justement à un point bas, donc on est en aval hydraulique par rapport aux Îles, donc on est en aval hydraulique par rapport au point de captage des eaux à des fins d'alimentation en eau potable.

2365 Pour ce qui est de la nappe phréatique elle-même qui est exploitée ou exploitable à des fins d'alimentation en eau potable, l'impact devrait être minimal.

2370 Donc moi, je regarderais plutôt sur – hier, ça a été soulevé – la question, justement le milieu des lagunes même. Je pense que ce serait plus à ce niveau-là qu'il faudrait se questionner puis se préoccuper, puis intervenir en conséquence.

PAR LE COMMISSAIRE:

2375 Puis pour la Municipalité, est-ce que vous avez documenté donc des cas de déversements accidentels, soit dans le port ou dans les lagunes, d'hydrocarbures, là?

Il y en a eu un mentionné hier, mais il y en a peut-être d'autres!

2380 **PAR M. PAUL HÉBERT:**

Ça a arrivé dans le passé, déversement au havre de Cap-aux-Meules.

PAR LE COMMISSAIRE:

2385 Est-ce que vous avez une suggestion sur qui pourrait avoir l'information?

PAR Mme CAROLINE RICHARD:

2390 On pourrait s'adresser à Transports Canada, puisque c'est eux qui gèrent le port, puis s'ils l'ont documenté, c'est eux autres qui ont le plan d'urgence pour le port de Cap-aux-Meules. Donc ce serait vis-à-vis Transports Canada.

PAR LE PRÉSIDENT:

2395 C'est ça, on va regarder cette question-là, je vous remercie.

2400 Du côté du MRN, donc tout à l'heure, notamment monsieur Savoie a mentionné qu'il y avait des forages par le passé sur les Îles-de-la-Madeleine elles-mêmes, quelle est la connaissance que le Ministère en a de ces forages-là?

2405 Par exemple, est-ce que ces forages-là ont entraîné une émission de contaminants? Est-ce que ce sont tous des puits qui sont fermés selon les règles de l'art? Est-ce qu'il y a eu des problèmes qui ont été répertoriés sur les puits qui ont déjà été pratiqués aux Îles-de-la-Madeleine?

PAR M. FRÉDÉRIC DUBÉ:

2410 Selon les informations que nous avons, en fait, monsieur Savoie en a déjà discuté, donc il y a deux (2) forages exploratoire à des fins de recherche d'hydrocarbures qui ont été réalisés sur les Îles-de-la-Madeleine, le forage de l'île Brion en 1970, très rapidement qui a révélé des indices de gaz, qui a été foré jusqu'à une profondeur d'environ dix mille cinq cents pieds (10 500 pi).

2415 Et ensuite le forage de 1999 de Corridor Fatima numéro 1 dans notre jargon, qui a été fermé également, qui a été foré jusqu'à six cent quatre-vingt-six mètres (686 m).

Nous avons évidemment des informations sur ces forages-là qui découlent des obligations des titulaires de permis de forage, de nous fournir différentes informations sur les activités et tout ça.

2420 Par contre, à l'heure actuelle, nous n'avons aucune information sur des problématiques. On n'a pas d'information à ce sujet-là, s'il y a des problématiques sur ces deux (2) forages-là.

PAR LE PRÉSIDENT:

2425 Par exemple, du côté du ministère, peut-être que la réponse pourrait venir demain, bon, on sait qu'à l'île Brion, c'est une réserve écologique, je crois, qui est installée là. Donc est-ce que le Ministère, lorsqu'il a instauré la réserve écologique, est-ce qu'il avait pris en compte l'existence de ce forage? Monsieur Michon.

2430 **PAR M. PIERRE MICHON:**

Dans la fiche qu'on a déposée tout à l'heure, on indique que la réserve écologique a été créée en 88, le forage a eu lieu en 1970.

2435 Et ce qui est inscrit dans la fiche, c'est qu'actuellement, il n'y aurait pas possibilité d'exploitation sur l'île, y compris dans les parties qui font pas partie de la réserve écologique, donc une petite partie de l'île qui n'est pas couverte par la réserve écologique, mais il y a des dispositions qui font que même dans cette partie-là, l'exploitation ne serait pas possible.

2440 L'exploitation pourrait être possible dans le périmètre en milieu marin. C'est pas interdit, il pourrait y avoir effectivement exploitation autour de l'île.

PAR LE PRÉSIDENT:

2445 Mais plus particulièrement lorsque la réserve écologique a été créée, donc il y doit y avoir eu des visites de terrain qui ont été faites par le ministère notamment au niveau floristique et faunique, est-ce qu'à ce moment-là, il y aurait moyen de vérifier s'il y a eu une inspection en même temps, la trace du puits gazier doit être encore là, donc est-ce qu'il y a eu une prise en considération de ce puits-là pour vérifier qu'il n'y avait aucune émission de contaminants?

2450

PAR M. PIERRE MICHON:

Je peux pas vous répondre personnellement là-dessus, mais je peux voir les personnes qui ont préparé la fiche puis qui connaissent le dossier puissent répondre rapidement.

2455

Ou monsieur Laniel demain, je vais lui poser la question pour qu'il se prépare. Il va être présent demain, Jean-Pierre Laniel, à distance, puis il va pouvoir compléter.

PAR LE PRÉSIDENT:

2460

Alors du côté du ministère des Ressources naturelles, donc les deux (2) puits qui ont été mentionnés ont été officiellement fermés maintenant, à votre connaissance?

PAR M. FRÉDÉRIC DUBÉ:

2465

Oui, effectivement, ce sont des puits qui sont fermés.

PAR LE PRÉSIDENT:

2470

Très bien. Ça va pour vos questions, monsieur Hébert?

PAR M. PAUL HÉBERT:

2475

Ma question s'adressait aussi à Mines Seleine, qu'est-ce que c'est le matériel qu'ils ont pour faire face à un déversement?

PAR LE PRÉSIDENT:

2480

Très bien, nous allons adresser la question à Mines Seleine.

PAR M. PAUL HÉBERT:

Vu que les autres sont pas ici!

2485 **PAR M. MARK JONCAS:**

Oui effectivement, on a de l'équipement, mais premièrement, ce qu'on a, c'est qu'on a pris la peine de mettre toutes nos installations hors terre. Tous nos réservoirs et notre tuyauterie sont hors terre pour permettre de voir si jamais on a une fuite, de pouvoir agir rapidement.

2490 Ce qu'on a également, c'est une procédure en cas de déversement. On a également formé notre personnel.

2495 On a des estacades, et puis évidemment, on a un peu de machinerie en surface, quelques chargeuses-navettes – pas chargeuses-navettes – mais chargeuses sur roues qu'on a en surface.

On a également des estacades au cas où ça arriverait dans la lagune et tout ça.

2500 Mais la première étape, pour nous, ça a été d'essayer d'avoir des réservoirs hors terre, parce que ça nous permettait de pouvoir identifier la source d'un problème très rapidement.

PAR LE PRÉSIDENT:

2505 Très bien, je vous remercie.

Du côté d'Hydro-Québec, quelles sont les mesures que vous avez pour prévenir et contenir un éventuel déversement, notamment à votre usine thermique?

PAR Mme ANNE GIROUX:

2510 Alors je dirais qu'on a deux (2) volets. Donc on a un mode qui est préventif et on a un mode correctif.

2515 Donc les mesures de prévention, il faut mentionner que lors de la construction de la centrale actuelle en 91, on a construit sur le principe d'une centrale qui est étanche.

Donc j'explique! Que ce soit autant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la centrale. Donc on a une membrane étanche à l'intérieur de la centrale, donc qui recouvre le sol et qui est résistant à l'usure et qui est imperméable aux produits chimiques. Et donc ça permet d'éviter toute

2520 contamination qu'il pourrait y avoir avec les sols en cas de déversement au niveau de la nappe phréatique.

2525 Deuxièmement, c'est la zone extérieure, donc je parle à ce moment-là du parc à carburant. Donc on couvre à ce moment-là ce qui regroupe les réservoirs de mazout, de diesel et d'huile lubrifiante qui sont équipés d'un bassin de récupération qui est recouvert d'une membrane étanche et qui permet de confiner tout déversement à ce moment-là.

2530 Donc ça, c'est le volet de la construction de la centrale où on a fait un principe de centrale étanche, donc d'être en prévention, donc de s'assurer, dans le cas de déversement, que ça ne crée pas de problèmes environnementaux.

Maintenant, on a des plans d'intervention donc à différents niveaux. On a, à Hydro-Québec Distribution, une procédure provinciale de gestion des déversements accidentels.

2535 Nous avons aussi, à partir de cette procédure-là, un schéma d'intervention avec annexe téléphonique de tous les intervenants qui doivent réagir en cas de déversement accidentel, avec une mise à jour de façon très périodique et de suivis très réguliers par rapport à ce schéma-là.

2540 Le conseiller environnement est responsable d'aviser le Ministère, le MDDEFP sans délai et aussi, on a une équipe d'intervention qui doit intervenir très rapidement.

Donc le conseiller environnement est responsable de toutes les communications et transferts des documents au MDDEFP.

2545 Et aux Îles-de-la-Madeleine, on a une brigade d'intervention spécifique sur les déversements accidentels. Donc cette brigade a une formation, mise à jour de formation, plein d'éléments en continu pour s'assurer, dans le fond, de l'expertise au niveau de notre brigade d'intervention, pour intervenir en cas de déversement.

2550 Et aussi, nous avons une simulation annuelle qu'on fait, une simulation terrestre et maritime pour simuler des déversements, et on fait ça avec des partenaires ici au niveau des Îles-de-la-Madeleine.

PAR LE PRÉSIDENT:

2555 Très bien, merci.

PAR LE COMMISSAIRE:

2560 Concernant les déversements accidentels, j'aimerais peut-être poser cette question à monsieur Therrien! À savoir, advenant le cas d'une contamination de l'eau souterraine, donc déversement, fuite ou autre accident de contamination par des hydrocarbures, est-ce que vous pouvez dresser un inventaire des solutions qui seraient possibles pour restaurer les nappes phréatiques?

2565

PAR M. RENÉ THERRIEN:

2570 Oui, on peut dresser un inventaire, mais je pense qu'on manquerait de temps ici, puis il faudrait que j'aie chercher l'information, parce qu'il existe plusieurs types de solutions. Ça va dépendre du type d'aquifère qui est contaminé, ça va dépendre du contaminant, de sa distribution, des volumes impliqués.

2575 Donc oui, je sais pas si vous voulez, c'est assez général comme question, donc je peux vous donner une réponse qui est plutôt générale aussi.

PAR LE COMMISSAIRE:

2580 En fait, c'est un peu en continuité avec le commentaire hier fait par monsieur Ouellet, à savoir, il parlait des éléments solubles, donc, qui pouvaient migrer. Il y avait deux (2) exemples qui étaient cités dans ce cas-là.

2585 Là ici, on pourrait parler peut-être d'éléments non solubles ou moins solubles, peut-être indiquer un peu les capacités peut-être de restauration ou de mobilité de ces matériaux dans l'aquifère un peu comme ceux des Îles, par exemple?

PAR M. RENÉ THERRIEN:

2590 Bien, si on regarde le type de contaminants, justement vous avez dit, il y a des contaminants, il y en a pas qui seront absolument insolubles, parce que là, ce serait des solides qui causeraient pas essentiellement de problèmes, parce qu'ils contamineraient pas les eaux souterraines.

2595 Mais il y a des contaminants qui sont extrêmement solubles, qui vont se dissoudre très rapidement dans l'eau, donc dans ce temps-là eux peuvent migrer avec l'écoulement de l'eau souterraine. Donc il faut tenir compte qu'ils vont, je dirais pas migrer rapidement, mais qui peuvent, à partir d'un déversement ponctuel, que ce déversement peut avoir un impact qui va se déplacer, ça va dépendre des vitesses d'écoulement de l'eau souterraine.

2600 Les contaminants qui sont moins solubles peuvent rester trappés dans le matériel aquifère. Donc si on regarde les grès rouges ici, c'est des grès qui sont très poreux, et on peut penser, je
peux faire une analogie avec une éponge! Une éponge, c'est un milieu poreux, le milieu poreux, le
grès rouge, on peut faire l'analogie avec l'éponge, donc qui contient une certaine porosité, peut
contenir du liquide, et pensez que si vous avez de l'eau dans une éponge, donc on peut facilement
se débarrasser de l'eau, mais si vous avez une éponge imbibée d'huile, ça va prendre du temps.
2605 Si vous essayez de la rincer, votre éponge, ça va prendre énormément de temps avant que vous
vous débarrassiez de l'huile.

2610 L'huile peut se déplacer par elle-même par un phénomène de déplacement immiscible où
elle pourrait tranquillement, l'huile, se dissoudre dans l'eau et ainsi quitter l'éponge très très
lentement.

2615 Donc dans ce cas-là, les méthodes de restauration-réhabilitation ou de contrôle devront être
choisies, dépendant du type de contaminants, donc qu'ils soient solubles ou non solubles, et de la
façon dont ils seraient potentiellement trappés dans le milieu poreux.

2615 **PAR LE COMMISSAIRE:**

Merci.

2620 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Monsieur Hébert, ça vous va?

2625 **PAR M. PAUL HÉBERT:**

Merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

2630 Je vous remercie.

LÉONARD CHEVRIER

2635 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Je vais maintenant inviter monsieur Léonard Chevrier à s'avancer.

PAR M. LÉONARD CHEVRIER:

2640 Bonjour.

PAR LE PRÉSIDENT:

2645 Bonjour monsieur.

PAR M. LÉONARD CHEVRIER:

2650 Pour revenir un petit peu sur hier soir, puis ils en ont parlé, là, pour la contamination de l'eau! Ça peut prendre trois-quatre-cinq (3-4-5) ans peut-être à revenir, l'eau potable.

2655 Le cas de Shannon, tout le monde s'en souvient, Valcartier! En l'an 2000, puis là, on est en 2013, ils ont pas d'eau potable encore. Ils en ont, oui, mais qui vient d'ailleurs. Ça a coûté trente-six millions point huit (36,8 M\$) pour deux mille quatre cents (2400) personnes. On peut pas se permettre ici d'aller chercher l'eau ailleurs.

Ça fait treize (13) ans, puis c'est contaminé encore.

PAR LE PRÉSIDENT:

2660 Ce qu'on pouvait voir hier, que selon les caractéristiques des contaminants, ça peut durer plus ou moins longtemps.

PAR M. LÉONARD CHEVRIER:

2665 Ça dépend c'est lesquels, mais ça peut changer d'ici qu'il y a un puits de fait.

PAR LE PRÉSIDENT:

2670 Oui, alors votre question?

PAR M. LÉONARD CHEVRIER:

2675 OK. La question pour monsieur Savoie, que ce soit lui ou Corridor ou Pétrolia, tout le monde parle de "casing" en acier inoxydable, j'en ai entendu parler souvent. Ça existe pas dans le domaine pétrolier.

PAR LE PRÉSIDENT:

Quel terme vous avez utilisé?

2680

PAR M. LÉONARD CHEVRIER:

"Casing".

2685

PAR LE PRÉSIDENT:

Un coffrage.

PAR M. LÉONARD CHEVRIER:

2690

Un coffrage, oui, si vous voulez. C'est du ciment. Il existe de l'acier inoxydable, mais c'est des valves ou des bouchons extérieurs. Ce qu'ils mettent dans la terre, ça existe pas. Puis ça rouille, du métal. À moins que s'il peut me répondre quelque chose là-dessus.

2695

PAR LE PRÉSIDENT:

Vous voulez entendre la réaction de monsieur Savoie à cet aspect particulier. Monsieur Savoie, avez-vous bien compris la question?

2700

PAR M. RAYMOND SAVOIE:

Oui, j'ai bien compris la question. Dans les cas de coffrage, oui, effectivement, ça se descend deux kilomètres et demi (2 ½ km) sur toute la longueur, et c'est un acier spécifique. Et l'acier, une fois que les opérations sont terminées, le coffrage est donc cimenté, un ciment spécifique pour l'industrie des hydrocarbures.

2705

Il y a quoi, en Amérique du Nord, il y a peut-être quoi, il y a peut-être quatorze millions (14 M) de puits de fermés, on connaît pas d'exemple de difficultés particulières avec un type de coffrage ou un type d'acier ou un type de ciment.

2710

Les inquiétudes au niveau de la nappe, il y a aucune comparaison possible avec ce qui s'est passé à Shannon. Et il faut voir la présentation comme a faite le spécialiste Wittman, un spécialiste qu'on a recherché. D'abord, on voulait avoir le spécialiste mondial au niveau des hydrocarbures et les Îles, et je me suis ramassé au téléphone avec des gens en Belgique, à Liège, et ensuite on m'a retourné à Chicago. Et là, je me suis ramassé avec Jack Wittman qui, tout à fait par hasard, était marié à une Acadienne, donc il avait un intérêt personnel pour les Îles-de-la-

2715

Madeleine. On a échangé assez longuement là-dessus et on a fait des comparatifs. On a examiné ça de près.

2720 Et comme je l'ai mentionné lors de ma présentation, le risque le moins élevé de toutes les activités humaines aux Îles, c'est un forage d'exploration. Le risque le moins élevé, le moins élevé!

2725 Donc le risque le plus élevé, c'est sûrement les eaux usées, les eaux noires des fosses septiques et évidemment les installations qui utilisent du mazout. Ça, ça présente des problèmes, parce que comme on l'a souligné, une fois que c'est contaminé, il y a un problème de nettoyage.

2730 Ici aux Îles, les chances de trouver du pétrole sont presque zéro. On peut pas être certain tant qu'on n'a pas fait de trous, là, mais les chances sont très très largement en faveur de gaz naturel.

Il se peut qu'il y ait aussi quelques liquides, mais ça, on en doute à cause des profondeurs et des pressions.

2735 Vous savez, on pense qu'au niveau des Îles qu'il est fort possible de faire un puits scientifique exploratoire pour identifier sans avoir un effet au niveau d'une partie ou d'un secteur de la nappe phréatique. Vous savez que les nappes phréatiques aux Îles, il n'y a pas beaucoup de communication.

2740 Là où on va forer, comme je l'ai mentionné à plusieurs reprises, c'est qu'on allait multiplier les mesures par deux (2). Donc les mesures du gouvernement, on les prend et on les multiplie par deux (2), et en plus de ça, on met toute l'opération dans un bain, puis on prend le maudit bain, puis on fait tout, on met ça dans un autre bain!

2745 Donc c'est difficile, on comprend qu'il peut y avoir une certaine anxiété au niveau de la nappe phréatique, et je peux vous assurer que c'est entièrement partagé et même plus. Je dirais que je suis plus anxieux que vous au niveau de la nappe phréatique.

2750 Mais par contre, ça n'empêche pas une activité, lorsqu'on est au courant, lorsqu'on se fait dire qu'en termes d'activités humaines, la moins dommageable, lorsqu'on regarde les activités au niveau des Îles qu'il a identifiées, c'est un puits d'exploration.

C'est qu'il y a énormément de désinformation au niveau de la population quant à l'effet d'un puits d'exploration.

2755 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Très bien. Monsieur Locat.

2760 **PAR LE COMMISSAIRE:**

Un peu sur cette ligne-là! Dans le rapport de madame Chaillou et son équipe, à la page 148, je sais pas si vous avez pu en prendre connaissance?

2765 **PAR M. RAYMOND SAVOIE:**

Oui, oui, je l'ai lu.

2770 **PAR LE COMMISSAIRE:**

À la fin en bas de page, si je cite textuellement, c'est indiqué, on parlait des critères concernant les protections d'aquifères, on dit:

2775 "Ces critères ont été définis par le Groupe Madelin'Eau dans un rapport afin de délimiter des cibles potentielles pour un forage exploratoire (Madelin'Eau 2011). Gastem – là, je cite le texte – Gastem ne semble pas être dans l'obligation de respecter les critères et les recommandations décrits dans ce rapport."

2780 Alors est-ce que vous avez un commentaire, est-ce que c'est vrai ce qu'ils disent ou quel est votre point de vue là-dessus?

PAR M. RAYMOND SAVOIE:

2785 C'est un caractère désobligeant. D'ailleurs, ils m'ont jamais contacté pour la préparation de leur étude. Ça a été toute une saga, cette histoire-là.

Je ne sais pas exactement pourquoi elle a dit ça.

2790 D'ailleurs c'est tout à fait le contraire. D'ailleurs, je soulignerais qu'on a payé l'étude de Madelin'Eau, on l'a payée à la Municipalité. La Municipalité a payé Madelin'Eau, ça a été à nos frais. On a payé les frais de docteur Wittman, ça a pas été une mince chose non plus.

On a entrepris plusieurs études au niveau de la nappe à nos frais, puis on n'était pas obligé de le faire.

2795 Alors je ne suis pas surpris de ce commentaire, mais par contre, je peux vous assurer que c'est entièrement faux.

PAR LE COMMISSAIRE:

2800 Donc si je vous comprends bien, est-ce que vous dites, vous auriez dit le contraire, à savoir que vous êtes donc prêts à respecter les critères et les recommandations écrits dans le rapport?

PAR M. RAYMOND SAVOIE:

2805 C'est-à-dire, ce qu'on dit depuis toujours, c'est qu'on est prêt à travailler avec les recommandations du rapport de Madelin'Eau et on est prêt même à augmenter les mesures de sécurité qui sont proposées, en autant qu'on tombe pas dans le ridicule, là. On est prêt à augmenter sensiblement, pour justement faire face à cette inquiétude.

2810 Et ça, je tiendrais à souligner qu'on fait pas ça dernièrement, on a ce discours-là depuis 2008, depuis notre première rencontre avec les intervenants. Depuis notre première rencontre, on a dit qu'on allait doubler les mécanismes de sécurité.

2815 Alors on s'en va pas aux Îles contaminer la nappe phréatique. S'il y avait une chance réelle de contamination de la nappe phréatique, j'irais ailleurs! J'ai d'autre chose à faire dans la vie que de contaminer une nappe phréatique!

PAR LE COMMISSAIRE:

2820 Merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

2825 Monsieur Chevrier.

PAR M. LÉONARD CHEVRIER:

2830 Donc la dernière question, là! Je vais revenir à celle de madame Landry au début qu'il a pas répondu. Il a répondu la même chose, il va prendre les précautions, mais il a pas dit ce qu'il allait payer, s'il avait les reins assez solides.

On a récemment déposé, une petite parenthèse, au début, monsieur Savoie a déjà dit aux Îles, parce que je l'ai vu à deux (2) assemblées en 2011, qu'il allait respecter l'acceptabilité sociale aux Îles. L'été dernier, il y a eu un sondage municipal, soixante-treize point deux pour cent

2835 (73,2 %) de la population s'est prononcée contre, puis on est ici aujourd'hui. Ça fait qu'il a rien respecté du tout. Sa parole, on le croit plus.

2840 Bon, la question de madame Landry, à neuf heures trente (9 h 30) à matin, l'action de Gastem est à zéro point zéro cinq (0,05) qui équivaut à zéro point zéro zéro (0,00). Je repose la question, on veut pas savoir les précautions qu'il va prendre, je suis un ex-travailleur de foreuse dans le nord de la Saskatchewan, j'en aurais long à dire, qui va payer pour les dégâts s'il y a quelque chose?

2845 Je veux pas savoir les précautions, qui va payer? Les actions, c'est un zéro zéro zéro (0,00).

PAR LE PRÉSIDENT:

2850 Tout à l'heure, on a pu poser la question, il y avait des garanties d'exécution, il y avait des assurances responsabilité.

PAR M. LÉONARD CHEVRIER:

2855 Oui, un million (1 M\$)! Puis là, Shannon, ils sont rendus à trente-huit millions point cinq (38,5 M\$) pour deux mille quatre cents (2400) personnes. Gastem va tu payer?

PAR LE PRÉSIDENT:

Si vous estimez ça insuffisant, vous pouvez venir nous en parler dans un mémoire.

2860 **PAR M. LÉONARD CHEVRIER:**

Bien là, j'ai posé la question.

PAR LE PRÉSIDENT:

2865 Là, on a eu de l'information au sujet de la responsabilité, c'est la réponse qu'on a.

PAR M. LÉONARD CHEVRIER:

2870 Mais là, c'est ma deuxième question, puis c'est à monsieur Savoie, la même question qu'il a pas répondu à madame Landry.

On veut pas savoir les précautions qu'il va prendre, parce qu'il a pas répondu à la question, il l'a contournée. On veut savoir qui va payer. Est-ce que Gastem a les reins assez solides s'il y a

2875 un dégât? Si on se ramasse avec notre eau potable, puis qu'on est obligé d'aller la chercher à l'Île-du-Prince-Édouard par traversier, je le sais pas?

PAR LE PRÉSIDENT:

2880 Mais vous pourrez nous en faire part de vos préoccupations dans un mémoire.

On a eu les réponses aux questions, au sujet des responsabilités, si vous jugez ça insuffisant, vous venez nous en faire part dans votre mémoire.

2885 **PAR M. LÉONARD CHEVRIER:**

Puis comme ça, je peux pas avoir de réponse de monsieur Savoie?

PAR LE PRÉSIDENT:

2890 Bien, nous avons déjà posé la question.

PAR M. LÉONARD CHEVRIER:

2895 Il n'a pas répondu, il a contourné.

PAR LE PRÉSIDENT:

2900 Oui, bien, il a répondu qu'il avait une assurance responsabilité, qu'il avait des garanties d'exécution en fonction de la loi. Il avait l'assurance responsabilité civile, c'est ce qu'on a eu comme réponse actuellement.

PAR M. LÉONARD CHEVRIER:

2905 Un million (1 M\$)!

PAR LE PRÉSIDENT:

2910 Oui, si vous jugez ça insuffisant, vous pouvez venir nous en parler.

PAR M. LÉONARD CHEVRIER:

Je mets ça pour mon auto pour autrui, un million (1 M\$), accident auto rien que pour autrui, je suis assuré pour un million (1 M\$)! Là, on parle d'une population.

2915 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Alors vous viendrez nous en parler.

2920 **PAR M. LÉONARD CHEVRIER:**

Je peux me passer de gaz, je peux pas me passer d'eau!

PAR LE PRÉSIDENT:

2925 Je vous remercie.

QUESTIONS DE LA COMMISSION

2930 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Alors nous avons encore des personnes inscrites au registre, mais notre cible, c'est de lever la séance de l'après-midi pour seize heures trente (16 h 30), alors nous allons réinviter les gens ce soir qui sont au registre. Si des gens n'étaient pas là ce soir, demain je vais garder leur nom pour la séance de demain après-midi, alors vous perdrez pas votre ordre d'inscription.

Nous avons quelques questions qu'on va essayer de faire cheminer d'ici seize heures trente (16 h 30).

2940 Monsieur Locat.

PAR LE COMMISSAIRE:

2945 J'aurais une question concernant toujours la contamination des eaux souterraines et elle s'adresse au MDDEFP.

Est-ce que la présence de gaz naturel, de méthane dans les eaux souterraines affecte la potabilité de l'eau et si oui, quels sont les traitements possibles?

2950

PAR M. MICHEL OUELLET:

2955 On va prendre la question en note, puis on va poser les questions à nos spécialistes du Service des eaux municipales en eau potable pour vous donner l'information la plus complète possible.

PAR LE COMMISSAIRE:

2960 OK. Et j'avais une question en relation avec celle-ci, à savoir pour la Municipalité, dans la partie profonde de l'aquifère ou peu importe où dans les données, est-ce que vous avez vérifié ou évalué s'il y avait présence de méthane ou de gaz?

PAR M. JEAN HUBERT:

2965 Non, il y a aucune vérification de gaz ou de méthane qui a été faite dans les profondeurs de nos puits.

D'ailleurs, le puits le plus profond est à quatre-vingt-douze mètres (92 m).

2970 **PAR LE COMMISSAIRE:**

Merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

2975 Donc à votre connaissance, jamais personne a relevé l'existence d'accumulation de méthane dans aucun des puits d'eau potable, que ce soit municipal ou particulier? À votre connaissance, personne n'a jamais relevé ça, c'est ce qu'on doit comprendre?

2980 **PAR M. JEAN HUBERT:**

C'est-à-dire que nous, nous n'avons pas fait cet exercice-là. Il faudrait investiguer davantage pour essayer de voir si quelqu'un l'a fait, soit dans nos piézomètres ou dans nos puits ou dans d'autres piézomètres ailleurs.

2985 Est-ce que je comprends qu'il y a une demande à cet effet-là ou vous voulez valider ailleurs?

PAR LE PRÉSIDENT:

2990 Si à votre connaissance, autrement dit la question était si à votre connaissance, il y a eu des problèmes de rapportés ou ai vous avez constaté des problèmes d'arrivée de méthane, ce serait à vérifier dans vos rapports d'inspection, si vous avez déjà relevé ce type de situation.

PAR LE COMMISSAIRE:

2995 Par exemple, vu qu'on sait qu'il semblerait qu'à l'occasion, il y a peut-être du gaz présent pas très loin, est-ce que les gens qui font des forages par exemple, même des recherches en eau doivent prendre des précautions pour la présence de gaz!

3000 Et puis ça m'amène à une autre question qui est cette fois-ci adressée à monsieur Savoie. C'est concernant le risque potentiel d'explosion durant un forage d'exploration, il serait à peu près de combien, et quelles sont les mesures qui sont prises pour éviter ce problème-là?

PAR M. RAYMOND SAVOIE:

3005 Il y a toujours un risque quelconque d'explosion lors d'un forage. On en a entendu parler, j'ai jamais vu ou participé à une explosion, je connais pas non plus une société où il y en a eu, dans le sens une société avec laquelle, et je siège sur plein de conseils d'administration de sociétés de production et de forage.

3010 Maintenant, il y a des précautions à prendre, et ces précautions-là sont prévues dans le guide de sécurité qui doit être préparé avant le forage et discuté avec les autorités et les gens, là.

Est-ce que ça répond à votre question?

3015

PAR LE COMMISSAIRE:

Donc si j'ai bien compris, vous indiquez que c'est dans les devis et les réglementations qui encadrent les méthodes de forage que c'est prévu?

3020

PAR M. RAYMOND SAVOIE:

C'est-à-dire, oui c'est ça. Il y a trois (3) choses. Il y a d'abord, on doit établir un mécanisme de sécurité qui implique une explosion, donc le déroulement et le suivi d'une explosion est traité.

3025

Deuxièmement, on doit prendre des mesures au niveau des opérations de forage, pour empêcher une explosion de gaz naturel.

3030 Et troisièmement, bien, c'est le fait aussi que je tiendrais à souligner que c'est extrêmement rare. C'est pas quelque chose qu'on voit de façon usuelle ou régulière au niveau des opérations.

PAR LE COMMISSAIRE:

3035 En fait, ma question découlait de votre première diapositive, quand vous indiquiez qu'il y avait apparemment présence de gaz naturel près de la surface et donc, est-ce que vous avez évalué le risque de rencontrer pendant le forage donc des poches de gaz? Et si oui, quelles sont les mesures que vous envisagez prendre?

PAR M. RAYMOND SAVOIE:

3040 Oui, les mesures sont les mesures reliées au forage, reliées aux procédures de forage.

3045 Ça, on rencontre ça, des poches de gaz près de la surface tout partout, du gaz, soit du gaz biogénique ou du gaz thermogénique qui circule près de la surface. Il y en a tout partout, il y en a particulièrement aux Îles.

La preuve, c'est justement le petit texte de Sanschagrin où on parle de travaux de construction et on a fait des puits et là, oups, il y en a un qui a coulé pendant quelques mois.

PAR LE COMMISSAIRE:

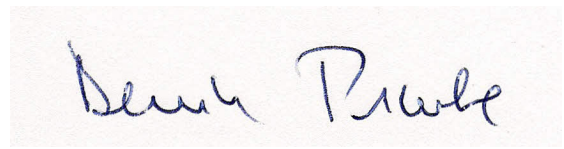
3050 Merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

3055 Alors il est seize heures vingt-cinq (16 h 25), nous allons mettre fin à la séance de cet après-midi et nous allons poursuivre ce soir à compter de dix-neuf heures (19 h). Alors je vous invite à venir ce soir. Bon dîner ou bon souper!

3060 SÉANCE AJOURNÉE AU 15 MAI 2013 À DIX-NEUF HEURES (19 H)

Je, soussignée, DENISE PROULX, sténotypiste officielle, certifiée sous mon serment d'office que le texte qui précède est la transcription fidèle et exacte de mes notes sténotypiques.



DENISE PROULX, s.o.